



WEBINAIRE ENC SSR 2023

Module 3 – Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution -Commentaires sur les atypies de coûts





Module 1

- Appropriation des TDC
- → Réaliser son autocontrôle en V1

Module 2

- Analyse des résultats de coûts
- → Analyses via les TDC et la base de coûts

Module 3

- Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution
- → Améliorer / Corriger ses données en V1+n



Support de présentation et enregistrements du webinaire disponibles dans les prochains jours sur :

https://www.atih.sante.fr/enc-ssr-donnees-2023





SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4 : Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





SOMMAIRE Module 3

Rappel des principales consignes

- Ressources documentaires
- Accès aux documents de consignes
- Traitement des RRRO de laboratoire en contrepartie d'une prestation
- Actes pluriprofessionnels hors liste fermée
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3: ETP
- Cas 4 : Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME









Sur le site de l'ATIH : https://www.atih.sante.fr/enc-ssr-donnees-2023

Accès rapide

- Documentation ENC MCO 2023
- Documentation ENC SSR 2023
- Documentation ENC HAD 2023
- Les logiciels ARCAnH, ARAMIS et VisualENC

→ Les webinaires des 2 précédentes campagnes sont accessibles sur les documentations 2022 et 2021





Ressources documentaires



Tutoriels vidéo ENC 12/03/2024 ARCAnH Phases à réaliser dans le logiciel 18/01/2024 Comment éviter les doubles saisies RTC/ENC Tutoriels à venir 12/01/2024 Présentation de l'ENC Nouveau tutoriel sur les enjeux d'un PMSI de qualité 21/03/2022 ARAMIS Présentation du logiciel et des phases à réaliser 21/03/2022 Minutage dans l'ENC SSR Explications détaillées









La documentation technique nécessa	ire à la <mark>réalisation de l'étude</mark>
Consignes de mise en œuvre de l'ENC SSR Mises en ligne le 02/04/2024	Ce document apporte des précisions quant à la mise en œuvre de l'ENC au sein des établissements.
Guide des outils ENC Mis en ligne le 11/03/2024	Ce document comprend les formats des fichiers à importer dans le logiciel ARAMIS, les guides d'utilisation de la plateforme (e-ENC) et de la GED.
Codes imports Mise en ligne le 08/04/2024	Ce fichier fournit tous les codes imports sous format Excel.
Guide utilisateur ARCAnH - Identification et paramétrage Mis en ligne le 11/03//2024 Guide d'utilisateur ARCAnH - Classeur et transmission Mise en ligne le 08/04/2024	Le guide utilisateur ARCAnH comprend les formats de fichiers à importer dans le logiciel ARCAnH. Ces 2 guides sont par ailleurs téléchargeables directement dans le logiciel.
Guide utilisateur ARAMIS SSR Mis en ligne le 11/03/2024	Ce logiciel a pour vocation de contrôler les formats des données de séjour (RHS, nombre d'UO et charges directes) et de les anonymiser avant de les transmettre sur la plateforme dédiée à l'ENC. Ce guide est par ailleurs téléchargeable directement dans le logiciel.
Guide des tableaux de contrôle Mis à jour le 23/05/2024	Ce document décrit le contenu et l'objectif de chaque tableau de contrôle de la campagne ENC SSR 2023. Il permet à l'établissement de comprendre les contrôles réalisés à l'aide d'exemples précis dans le but de produire des données finales cohérentes et de qualité.







Rappel de certaines consignes Traitement des RRRO de laboratoire en contrepartie d'une prestation

Contexte

- Les RRRO de laboratoire correspondent parfois à une ristourne accordée en contrepartie des actes de prélèvement réalisés par le personnel de l'établissement.
- Dans ce cas, cette ristourne ne peut pas être traitée en atténuation du coût de laboratoire (lié au volume ou à des négociations commerciales)

Traitement attendu

- Au 2-PC: Transcodage des RRRO en #609 / #619
- En onglet 3-SA : les charges de PS réalisant les prélèvements sont imputées sur les SA effectives
- En onglet 3-SA: les RRRO sont imputées sur ces mêmes SAC
- En onglet 4-pdt : déduire le montant des RRRO des charges PS.
 - → Ainsi les charges de STM laboratoire (#61113*) ne sont pas atténuées des coûts de prélèvement
- Les charges suivies au séjour dans Aramis (fichier 7 en MCO et fichier 4 en SMR) et déduites en onglet 6-cd restent en brut.







Actes pluriprofessionnels hors liste fermée

Ces actes ne font pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CsaRR car ils ne sont pas, par nature, réalisés à plusieurs professionnels de RR.

Pour des raisons diverses, l'établissement <u>peut</u> les réaliser à plusieurs professionnels de même métier comme de métiers différents.

- Au PMSI, seul l'intervenant principal code l'acte, mais peut déclarer le nombre d'intervenants l'ayant réalisé.
- <u>Pour l'ENC</u>, ces intervenants, appelés co-intervenants, peuvent (facultatif) être déclarés, en plus de l'acte de l'intervenant principal (1 ligne par co-intervenant).
 - → Objectif: améliorer la correcte ventilation des coûts des MRR sur les séjours par une description (plus) exhaustive des activités de tous les intervenants réels à l'acte.

Pour que cela soit possible, il faut, au préalable, avoir obligatoirement renseigné le champ «nombre d'intervenants» dans le PMSI et avoir recueilli les co-intervenants à l'acte.

Le TDC 2.8.5 contrôle ce préalable. Voir Cas 4b.





Temps d'échange









SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
 - 1a Les évolutions (rappel webinaire 1)
 - 1b Ventilation des UO en bas d'onglet Clé
 - 1c Ventilation de la clé de LM Génie Biomédical
 - 1d Focus LGG DIM
 - 1e Cohérence des UO déclarées entre les onglets
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3: ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME







Cas 1a - Les évolutions (rappel webinaire 1)

Onglet Clé_Champs >> Ex-onglet 7-champs

Onglet Clé >> Ex-onglet 7-log

- Ets Mono champ ou Multichamps en classeur ENC (non fusionné) avec un ou plusieurs champs dans l'ENC >> aucun changement dans le remplissage des onglets
- Ets Mono champ en classeur fusionné (un seul champ dans l'ENC) >> le remplissage de l'onglet Clé se reporte automatiquement dans l'onglet Clé_champs, y compris la clé actif brut médical sur les champs de l'étude. Attention ce n'est pas le cas pour les autres champs hors étude : en l'absence de détail en onglet immo des MIG du champ (sauf SMUR pour MCO et V02 pour SSR) et des activités hors étude, il faut renseigner le détail par SA en onglet Clé.
- Ets Multi champs en classeur fusionné avec un ou plusieurs champs dans l'ENC >> le remplissage de l'onglet Clé se reporte automatiquement dans l'onglet Clé_champs (regroupement en activité clinique XX hors ENC pour le champ non intégré dans l'ENC). Attention pas de report pour la clé actif brut médical : en l'absence de détail en onglet immo des activités hors ENC et des autres activités hors étude, il faut renseigner le détail par SA en onglet Clé.









Ventilation des UO des SAMT (dont SAMT Métiers) consommées par SA

Fonctions	Sections	. 10	TOTAL (B)	ECART (A) - (B)	Clé demandée	vous utilisé la clé demandé e (Qui/Non)	Clé utilisée	consultations externes MCO insult_gyneco- obstetrique, ection maternelle ifantile et autres in lien avec la	SAC SSR Affections polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	SAC SSR Affections polyvalent adultes hospitalisation de jour	Prise er temps c type ho ad
		A>			cle_nature	cle_dem	cle_util	93466	93452212	93452215	934
Les clés re	nseignées ci-dessous sont ut	ilisées po	ur le RT0	uniq	uement	t.					~
SAMT_INT	Laboratoire général	93231	4 272 559		В	Oui		59 711	67 229	306	
SAMT_INT	Bloc multidisciplinaire	932411	1 395 966		ICR	Oui					
SAMT_INT	Salles de travail et/ou d'accouchements	9324312	210 321		ICR	Oui		16 039			
SAMT_INT	Radiostandard	932511	552 051		ICR	Oui		103	3 418	422	
SAMT_INT	Scanographie (dont mémoradio)	932514	826 947		ICR	Oui		194	7 152	129	
SAMT_INT	Mammographie	932515	1 698		ICR	Oui			97	37	
SAMT_INT	Echographie	93252	43 293		ICR	Oui		171	799	301	
SAMT_INT	Imagerie résonance magnétique (IRM)	93254	39 063		ICR	Oui			2 457		

Pour toutes les SAMT (sauf SAMT métiers) :

Onglet Clé : La nature de l'UO utilisée doit être concordante à celle paramétrée dans ARCAnH.

En effet, le nombre d'UO consommées indiqué par SA se reporte en onglet UO sur les séjours des hospitalisés (Recueil ENC).

Données		Données globales	Echographie	Imagerie résonance magnétique (IRM)
	A >	donnees_globales	93252	93254
Recueils ENC		·		
our les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco		29 535	32 105
our les consultations externes MCO	nbuo_cs_mco		881	868
our les MIG (hors MERRI fixes)	phuo mia		125	214
our les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr		1 100	2 457
our les consultations externes SSR	nbuo_cs_ssr		0	0
our les séjours HAD	nbuo had		0	0
our l'activité clinique PSY	nbuo_psy		413	757
ıtres	nbuo_aut		11 239	2 662
formations complémentaires sur les ICR				
rec médecins salariés ou non-salariés (1 = avec édecins salariés / 0 = sans médecins salariés)	med_sal		1	1
ersion des ICR (si UO = ICR)	num_version		2024	2024









Focus sur les SAMT en Sous-traitance

Fonctions	Sections		RAPPEL Montant à affecter (A)	TOTAL (B)	ECART (A) - (B)	Clé demandée	Avez-vous utilisé la clé demandée (Oui/Non)	Clé utilisée	SAC SSR Altections liees aux conduites addictives adultes! hospitalisation complète (7 jours sur
		A>				cle_nature	cle_dem	cle_util	93451812
Les clés re	nseignées ci-dessous sont ut	ilisées pou	ır le RTC	uniquem	ent.				
SAMT_ST	Laboratoire général	93231		72		В	Non	Montant_ST	72
SAMT_ST	Radiologie	93251		417		ICR	Non	Montant_ST	417

 Onglet Clé: Comme l'UO retenue pour l'ENC = Montant_ST, il faut indiquer « Non » sur l'utilisation de la clé demandée (ICR, B, etc.) puis renseigner la nature de Clé « Montant_ST ». La ventilation doit en effet être réalisée en montant pour être reportée en onglet UO.

Impact Onglet UO: les UO
 consommées déclarées dans l'onglet
 Clé en bas d'onglet remontent
 directement en onglet UO sur les
 séjours d'hospitalisation SSR,
 MCO, Psy, etc. . Ce seront donc les
 UO retenues pour l'ENC.

			SAMT - Sous- traitance	SAMT - Sous- traitance
Données		Données globales	Laboratoire général	Radiologie
	A >	donnees_globales	93231	93251
Recueils ENC		•		
our les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco		0	0
our les consultations externes MCO	nbuo_cs_mco		0	0
our les MIG (hors MERRI fixes)	nbuo_mig		0	0
our les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr		72	417
our les consultations externes SSR	nbuo_cs_ssr		0	Û
our les séjours HAD	nbuo_had		0	0
our l'activité clinique PSY	nbuo_psy		0	0
utres	nbuo_aut		0	0





Cas 1c - Ventilation de la clé de LM Génie Biomédical sur les sections Hors étude et MIG (classeur fusionné)



- Si l'Ets est concerné par des activités cliniques et autres activités hors étude ou des MIG
- Si des montants d'actif brut médical immobilisé sont ventilés sur ces sections en onglet IMMO
- → Alors, ces montants ne se reportent pas automatiquement vers l'onglet Clé.
- → En cas de non-report manuel, il n'y a **pas d'alerte** dans la synthèse du bas d'onglet Clé_Champs, comme c'était le cas auparavant.

Exemple:

• En onglet IMMO, 6 643€ sont ventilés sur les MIG hors ENC, non reportés en Onglet Clé sur les MIG correspondantes, sans alerte dans l'onglet Clé champs.

	Numéro de compte (Codes d'import)	Intitulés	Total du compte (y c budgets annexes)	Total des imputations sur les sections	ECART (A) - (B) doit être nul	MIG - Hors ENC		SAMT Plateaux techniques spécialisés SSR
						TOTAL des MIG MCO/SS ENC et activités spécifi MCO	Fauna	Act-spé-SSR: Espace d'ergothérapie neuro adultes
A >			тот	TOT_Immo		MIG_HENC		9327110110
AB_installations_tmed	215	Installations techniques matériel et outillage - Médical	6 513 024	6 513 024	0		6 643	2 240

- En onglet Clé, pas de report automatique en bas d'onglet permettant de mettre en exergue les montants restant à ventiler via une alerte ou un total hors étude à répartir pour une saisie manuelle en LM GB.
 - → Il faut réaliser manuellement la ventilation sur les sections ad hoc, ce qui alimentera les champs consommateurs de l'onglet Clé_champs. Le principe est le même si vous avez des activités hors étude.

						ternes	Consultations externes SSR	SSR	MIG SSR	MIG SSR
		RAPPEL Montant à affecter (A)	TOTAL (B)	ECART (A) - (B)	Clé demandée	ultes s es	Consult_SSR jeunes enfants, enfants et adolescents (0 ans - 17 ans) Spécialités indifférenciées	Consult_SSR d'évaluation pluriprofessionnelle post Accident Vasculaire Cérébral	Scolarisation des enfants hospitalisés en SSR	Equipes mobiles en SSR
A	>				cle_nature		93472399	93472410	V01	V12
Calcul des	clés suivan	tes:	<i>*</i>							
euros de ch	narges de dép	oenses médicales g	érées par la pharma	acie			0	0	877	0
euros de ch	uros de charges brutes						94 394	22 077	335 635	270.610
Montants d	actif brut mé	dical immobilisé					0	0		



Cas 1c - Ventilation de la clé de LM Génie Biomédical sur les sections Hors étude (classeur non fusionné)



- Si l'Ets est concerné par des activités cliniques et autres activités hors étude
- Si des montants d'actif brut médical immobilisé sont ventilés sur cette section en onglet IMMO
- → Alors, ces montants ne remonteront pas dans la synthèse du bas d'onglet Clé_champs, comme c'était le cas auparavant.

Exemple:

En onglet IMMO, 1 000€ ont été ventilés sur les activités hors étude, sans alerte dans l'onglet Clé_champs.

	Numéro de compte (Codes d'import)	Intitulés	Total du compte (y c budgets annexes)	Total des imputations sur les sections	ECART (A) - (B) doit être nul	
						Hors étude
A >			тот	TOT_Immo		hors_etude
AB_installations_tmed 21	15	Installations techniques matériel et outillage - Médical	2 235 366	2 235 366	0	1 000

- En onglet Clé champs, pas de report automatique en bas d'onglet permettant de mettre en exergue les montants restants à ventiler via une alerte ou un total hors étude à répartir pour une saisie manuelle en LM GB.
 - → Il faut réaliser manuellement cette ventilation sur les champs hors étude ad hoc.

Fonctions	Sections	A	>	RAPPEL Montant à affecter de l'onglet 5 (A)	TOTAL de l'onglet ENC- Clé_champs (B)	ECART	Nature de la clé de ventilation Nature_cle	Activités cliniques SSR hors ENC	Autres activités hors étude ACT_HETUDE
LM	LM Génie biomédical			63 957	2 174 837 63 957		Montants d'actif brut médical immobilisé Montants ventilés	500	500

Calcul des clés suivantes :	Activités cliniques SSR hors ENC	Autres activités hors étude	
euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie	0	0	-
euros de charges brutes	0	20 000	
Montants d'actif brut médical immobilisé	Hors étude à répartir	Hors étude à répartir	
ETPR	0	0	-



Cas 1c - Ventilation de la clé de LM Génie Biomédical sur les sections Hors étude et MIG

- Si l'Ets est concerné par des activités cliniques et autres activités hors étude ou des MIG
- Si des montants d'actif brut médical immobilisé sont ventilés sur ces sections en onglet IMMO
- → Alors, ces montants ne se reportent pas automatiquement vers les onglets Clé / Clé_champs
- → En cas de non-report manuel, une alerte sera présente en onglet Contrôles

Exemple:

• En onglet IMMO, 6 643€ sont ventilés sur les MIG hors ENC, non reportés en Onglet Clé sur les MIG correspondantes, sans alerte dans l'onglet Clé_champs.

	Numéro de compte (Codes d'import)	Intitulés	Total du compte (y c budgets annexes)	Total des imputations sur les sections	ECART (A) - (B) doit être nul	MIG - Hors ENC	SAMT Plateaux techniques spécialisés SSR
						TOTAL des MIG MCO/SSR hor ENC et activités spécifiques MCO	Act-spé-SSR: Espace d'ergothérapie neuro adultes
A >			тот	TOT_Immo		MIG_HENC	9327110110
AB_installations_tmed	215	Installations techniques matériel et outillage - Médical	6 513 024	6 513 024	0	6 64	2 240

 En onglet Contrôles, une alerte indique que ces 6 643€ n'ont pas été ventilés sur les sections consommatrices (onglet Clé) et sur les champs consommateurs (onglet Clé champs).

(original dio)		60).		
UO - Recueil	des unités d'œuvres et données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)			
UO : C16	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	OK		
UO : C18	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des surfaces (facultatif sauf ENC SSR)	ОК		
UO : C19	Contrôles sur la LGG : données des surfaces (facultatif)	ОК		
UO : C20	Contrôles sur la LM : données des surfaces (facultatif)	ок		
UO : C21	Contrôles sur les colonnes Autres activités : données des surfaces (facultatif)	OK		
Clé-champs : C6	L'ensemble de l'actif brut médical immobilisé est ventilé sur les champs	A vérifier, il y a 6643Euros manquants à ventiler		
Cié				
Cle_01	Présence de saisie des clés pour les SA de LM, LGG et STR	OK		
Cle_02	Pas de SAMT / MET / Plateaux_Psy sans clé	OK		
Cle_03	La totalité des charges de métiers de RR est ventilée sur les sections consommatrices	OK		
Cle_04	Utilisation de la clé demandée sur toutes les sections	ОК		
Cle : C1	L'onglet n'est pas rempli	OK		
Cle : C2	Des charges de produits médicaux ont été rajoutées en compte de tiers. Ces montants doivent être ajoutés à la base de calcul de la clé de répartition - euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie dans les onglets Clé	ок		
Cle : C3	L'ensemble de l'actif brut médical immobilisé est ventilé sur les sections	A vérifier, il y a 6643Euros manquants à ventiler		





Cas 1d - Focus LGG DIM (Classeur fusionné)

- Si l'Ets est concerné par des activités cliniques qui concernent un champ sur lequel il ne réalise pas l'ENC
- → Alors, il faut s'assurer que les résumés PMSI de LGG DIM soient bien ventilés sur les SAC correspondantes

Exemple d'un établissement SSR ayant des activités cliniques MCO hors ENC :

• En onglet Clé, la ventilation des résumés PMSI a bien été effectué sur les SAC SSR mais pas sur les SAC MCO

							SAC MCO	SAC MCO	SAC SSR	SAC SSR	SAC SSR	SAC SSR
Fonctions	Sections		RAPPEL Montant à affecter (A)	TOTAL (B)	ECART (A) - (B)	Clé demandée	Réanimation néonatale	Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)	l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation de jour	Affections cardio- vasculaires adultes hospitalisation de jour	personne âgée poly pathologique, dépendante ou à
		A >				cle_nature	9333121	933314	93451112	93451115	93451315	93452112
		93115		11 183		Nombre de résumés PMSI (nombre de séquence si HAD)			455	1 344	6 539	2 845
LGG	DIM			44 732		Nombre de résumés PMSI pondérés	-		1 820	5 3/6	Zb 15b	11 380
			1 064 787	1 064 787	0	Montants ventilés	0	0	43 323	127 969	622 609	270 886









Le TDC 1.7.12 permet de contrôler la concordance entre le nb de clés/UO déclarées par champ d'activité dans l'onglet Clé_champs et le nb total de clés/UO détaillées par SA du même champ dans l'onglet Clé.

Les écarts signalés doivent être corrigés pour que les données des onglets Clé_champs et Clé soient concordantes.

Tableau 1.7.12 : Phases Clé_champs et Clé : Vérification des phases
Ne pas tenir compte des alertes sur les écarts des champs non concernés par l'ENC car ces sections ne sont pas reprises en phase Clé

					SA	. 55K	1	SAMT Pla	iteaux SSR i	iors Bainéo + SA	SPE SSR	SAM	IT Plateaux	SSR Bainéoinéra _l	pie
SA	Libellé de la section	Nature de clé en Clé_champs	Nature de clé en Clé	Total Clé_champs	Total Clé	Ecart	Ecart en %	Total Clé_champs	Total CI §	Ecart	Ecart en %	Total Clé_champs	Total Clé	Ecart	Ecart en %
93611	SA Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	médicales gérées par la	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	2 532 986	2 532 986	0	0.00	35 897	35 897	0	0.00	607	607	0	0.00
93612	Préparations stériles de médicaments - nutrition parentérale	Nombre de préparations	Nombre de préparations	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
93613	Préparations stériles de médicaments - Reconstitution et délivrance des chimiothérapies	Nombre de préparations	Nombre de préparations	387 608	387 608	0	0.00	632 952	632 952	0	0.00	415 975	415 975	0	0.00
93614	Radiopharmacie	UO Pharma (items 31 à 39)	UO Pharma (items 31 à 39)	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
9362	Stérilisation	UO Sté	UO Sté	942 470	942 470	0	0.00	961 658	961 658	0	0.00	305 030	305 030	0	0.00
9364	Génie Biomédical	Montants d'actif brut médical immobilisé	Montants d'actif brut médical immobilisé	1 319 325	1 319 325	0	0.00	2 896 021	2 896 021	0	0.00	59 873	59 873	0	0.00
9365	Hygiène hospitalière et vigilances	médicales gérées par la	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	2 532 986	2 532 986	0	0.00	35 897	35 897	0	0.00	607	607	0	0.00
9367	Autre logistique médicale	à définir	à définir	584 294	584 294	0	0.00	491 114	491 114	0	0.00	708 197	708 197	0	0.00
93119	Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)	Nombre de nuitées	Nombre de nuitées	135 330	135 330	0	0.00	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00

Dans cet exemple:

- Les natures de clés/UO utilisées pour les LM sont celles préconisées et sont bien les mêmes entre les 2 onglets.
- L'établissement a également bien utilisé le report automatique en bas d'onglet sur les 2 onglets.
- Il n'y a donc aucun écart constaté entre les onglets Clé_champs et Clé sur la partie LM.









Exemple 1 : On constate un écart d'1 poste informatique entre les 2 onglets :

- En onglet Clé_champs, l'établissement a imputé 1 poste sur le champ Consultations externes SSR et 1 poste sur le champ SAMT Plateaux SSR Balnéothérapie
- En onglet Clé, à l'inverse, aucun poste n'est déclaré sur les sections Consultations externes SSR et sur le plateau Balnéothérapie
- → L'établissement devra corriger l'onglet Clé_champs et/ou l'onglet Clé en concordance.

Tableau 1.7.12 : Phases Clé_champs et Clé : Vérification des phases

				SAN	IT Plateaux SSI	R Balnéothéra	pie	Consultations externes SSR				
SA	Libellé de la section	Nature de clé en Clé_champ	Nature de clé en Clé	Total ✓ Clé_cham ✓	Total Clé	Ecart	Ecart en %	Total Clé_cham ▼	Total Clé	Ecart	Ecart en %	
93113	Accueil et gestion des malades	Nombre de dossiers créés	Nombre de dossiers créés	873 357	873 357	0	0.00	621 754	621 754	0	0.00	
93116	Services hôteliers	m2 SDO	m2 SDO	888 677	888 677	0	0.00	47 239	47 239	0	0.00	
93118	Entretien-maintenance	m2 SDO	m2 SDO	215 092	215 092	0	0.00	226 056	226 056	0	0.00	
931141	DSI - Routine		Nombre de postes informatiques	1	0	1		1	0	1	-	
931142	DSI - Projet		Nombre de postes informatiques	745 679	745 679	0	0.00	908 333	908 333	0	0.00	
93115	Département du service d'information médicale (DIM)		Nombre de résumés PMSI pondérés	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00	
9311722	Transport motorisé des patients (hors SMUR) - interne	I	Nb de courses motorisées réalisées en interne	0	0	0	0.00	83 607	83 607	0	0.00	
931171	Brancardage et transport pédestre		Nombre de courses de brancardage	0	0	0	0.00	53 071	53 071	0	0.00	
9381	Structure financière	Euros de charges brutes	Euros de charges brutes	46 408	46 408	0	0.00	766 404	766 404	0	0.00	
9382	Structure immobilière	m2 SDO	m2 SDO	183 255	183 255	0	0.00	63 003	63 003	0	0.00	

Point de vigilance pour les Ets ayant des activités cliniques MCO:

- la formule de calcul pour les résumés PMSI pondérés diffère entre les onglets Clé et Clé Champs
- Un écart sera donc présent en TDC 1.7.12 mais il ne faudra pas en tenir compte

					SAC	MCO		SAC SSR			
SA	Libellé de la section	Nature de clé en Clé_champs	Nature de clé en Clé	Total Clé_champs	Total Clé	Ecart	Ecart en %	Total Clé_champs	Total Clé	Ecart	Ecart en %
93115	Département du service d'information médicale (DIM)	Nombre de résumés PMSI pondérés	Nombre de résumés PMSI pondérés	834 440	916 096	-81656	-8.91	11 183	11 183	0	0.00





SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME









Contexte

- Des comptes de remboursement de frais #754 ou de transfert de charges #791 sont parfois utilisés en comptabilité générale pour enregistrer des refacturations ou des prestations de service
- Dans ce cas, ces comptes sont des comptes de produits traités par nature en atténuation en onglet 4-pdt. Cela les exclut d'office des produits d'activité subsidiaire traités en onglet 5-C IND.
- S'ils sont ventilés sur les activités subsidiaires en onglet 3-SA, ils peuvent :
 - Conduire à des soldes négatifs en onglet 4-pdt
 - Compliquer l'analyse de la cohérence des déductions sur les postes de charges
 - Générer un taux de marge incohérent en onglet 5.

Traitement attendu

- En 2- PC : transcoder ces comptes aux comptes de prestations d'activités annexes (#7088) ou d'autres comptes #708 selon la nature des remboursements
- En onglet 3-SA: imputer les charges directes consommées par ces activités sur les SA concernées (SA d'activités annexes ou SA d'activités subsidiaires)
- En onglet 5-C_IND : déduire les charges indirectes consommées sur les logistiques afférentes.







Prestations de services

LGG ENC - hors 9311721 LDP - Transport motorisé (hors SMUR) des patients

ENC - Taux de marge (F') = (E') I(A)

Onglet 5-C_Ind avec des produits en #754 pour 1.210.945€ imputés sur la SA Autres ventes de biens et services

- Le produit en atténuation génère des charges nettes de la SA <0
- La marge à 619 K€
 est vraie mais le
 calcul du taux porte
 sur les produits de
 319K€ vs 319
 +1211 soit 1530K€
- le taux de marge calculé apparait donc incohérent à 194.18%
- Le taux retraité
 s'établit à 40% =
 619K€ /1530K€

	Activités subsidiaires										
Mise à disposition de personnel facturé											
ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3	ACT_SUBSID4	ACT_SUBSID5								

7728 Autres Produits sur exercices antérieurs				
TOTAL DES RECETTES (A)	0	7 789	318 642	1 356 397
RAPPEL DES CHARGES DIRECTES IDENTIFIEES EN PHASE 3-SA				
PS	0	0	0	385 155
PA	0	0	191 727	179 465
SF	0	0	0	0
PM	0	0	0	580 226
AUTRES CHAPGES	0	0	400 492	25 247
PRODUITS EN ATTENOLTION	0	0	-1 210 945	-1 816
TOTAL DES CHARGES NETTLE DIRECTES identifiées en Phase 3-SA (B)	0	0	-618 726	1 168 278
CHARGES INDIRECTES IDENTIFIEES POLIS ACTIVITES dans cette phase				

STR	0	0	77 659	0
SAMT et PLATEAUX PSY	0	0	0	0
ENC - TOTAL DES CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR déduites dans cette F		7 789	318 642	188 119
ENC - TOTAL des charges nettes majorées (D') = (B) + (C')	0	7 789	-300 084	1 356 397
ENC - Marge calculée (E') = (A) - (D')	n	01	618 726	0

0.00%

0.00%





23 045

217 938

194.18%

57 500

0.00%

SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
 - 3a ETP attendus en LGG SALP
 - 3b Evolution atypique du Nb d'ETP ou des ratios annuels
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





Cas 3a - ETP attendus en LGG SALP

- Charges d'IDR et d'indemnités diverses (rupture conventionnelle ou licenciement)
 - → Conserver l'imputation des charges en LGG SALP hors ARE/CLD, sans ETPR déclaré
- Charges d'Absence Longue Durée
 - → On attend des charges résiduelles de salaire (avec déduction ou déduction faite des IJ)
 - → Sans ETPR déclaré (privé) et avec ETPR (public)
- Charges d'ARE
 - → On attend des charges imputées sans ETPR déclaré

Tableau 1.6.2 : SA en incohérence sur les charges de personnel ou sur les ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Catégorie de personnel	Charges	E₽
931124	SALP - Personnel en absence longue durée (CLM, CLD)	Personnel autres	43 699.00	0.00
931124	SALP - Personnel en absence longue durée (CLM, CLD)	Personnel soignant	66 605.81	0.00

Tableau 1.2.1 : Indicateurs de la feuille <Contrôles> d'ARCAnH en cas d'anomalie (charte qui

Contrôle	Libellé	Résultat du contr	Contrôle pour les
DA: C19	Contrôles sur la LGG : données des surfaces (facultatif)	A vérifier	NON
DA: C21	Contrôles sur les colonnes Autres activités : données des surfac	A vérifier	NON
ETPR:C6	Contrôle de cohérence : présence simultanée de charges et d'E	A vérifier	NON
ETPR_03	Présence charges et ETPR - PNM	A vérifier	NON
ETPR_04	Présence charges et ETPR - PS	A vérifier	NON
ETPR_05	Présence charges et ETPR - PA	A vérifier	NON
5 : C2	Il y a des soldes négatifs dans cette phase	A corriger	NON









SA avec des évolutions atypiques de charges de personnel ou d'ETP : TDC 1.6.3 (PS), 1.6.4 (PA), 1.6.5 (PM), 1.6.6 (PI) et 1.6.7 (SF)

Tableau 1.6.4 : Charges de personnel autre salarié et ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur N	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur N-1	ETP PA N	ETP PA N-1	Ratio charges/ ETP PA N (A)	Ratio charges/ ETP PA N-1 (B)	charges/	Variation des charges entre N et N-1 en euros	Variation des charges entre N et N-1 en %	Variation des ETP entre N et N-1 en nombre	Variation des ETP entre N et N-1 en %
93451223	Affections du système nerveux adolescents (entre 6 et 17 ans) / hospitalisation complète de semaine	162 611	538 231	2.51	13.97	64 785	38 528	68.2	-375 620	-69.8	-11.46	-82.0
93271121	Piscine	7 320	7 141	0.15	0.23	48 800	31 048	57.2	179	2.5	-0.08	-34.8
93271123	Plateau de kinésithérapie	129 321	75 561	2.65	2.66	48 800	28 406	71.8	53 760	71.1	-0.01	-0.4
9364	Génie Biomédical	0	4 269	0.00	0.14	0	30 493	-100.0	-4 269	-100.0	-0.14	-100.0

Sur le TDC 1.6.4, on regarde les **évolutions N/N-1 atypiques des ratios PA > 50%** (en valeur absolue) qui résultent de variations Charges/ETP PA non proportionnelles.

- Par exemple SAC SN ado HdS: les ETP PA sont divisés par 5.5 et passent de 13.97 à 2.51 alors que les charges PA imputées sont divisées par 3.
- Par exemple PRR Kiné: ETP déclarés stables en onglet ETPR alors que la rémunération PA imputée en onglet 3-SA augmente de +70%.
- Par exemple LM Génie biomédical : 0 ETP PA en N vs 0.14 ETP PA en N-1





Cas 3b - Evolution atypique du nb d'ETP ou des ratios annuels



SA avec des évolutions atypiques de charges de personnel ou d'ETP :

S'il y a de telles évolutions :

- Soit en N-1, les charges /ETP étaient erronées et l'éts corrige en N à juste titre (il peut y avoir une recommandation en ce sens au RS),
- Soit les activités des SA sont modifiées de manière significative en N conduisant à une évolution d'effectif dans les unités,
- Soit il s'agit d'erreurs d'affectations en cas d'affectations multiples des personnels sur les sections.
- → L'Ets va analyser la cause des évolutions puis soit corriger les affectations en onglet ETPR et/ou les charges imputées en onglet 3-SA, soit expliquer.





Cas 3b - Evolution atypique du nb d'ETP ou des ratios annuels



Corrections LM Génie Biomédical si un personnel PA a réalisé une activité de LM GB en N

Tableau 1.6.4 : Charges de personnel autre salarié et ETP

N° de SA	Libellé de la SA	PA hors personnel	Montant des charges brutes de PA hors personnel extérieur N-1	ETP PA N	ETP PA N-1	Ratio charges/ ETP PA N (A)	Ratio charges/ ETP PA N-1 (B)	% d'évolution ratio charges/ ETP PA ((A)-{B))/(B)	charges entre N et N-1 en	Variation des charges entre N et N-1 en %	des ETP entre N et	Variation des ETP entre N et N-1 en %
9364	Génie Biomédical	0	4 269	0.00	0.14	0	30 493	-100.0	-4 269	-100.0	-0.14	-100.0

Déclarer le nb d'ETPR PA en LM GB en N en onglet ETPR Logistique médicale Dans cet onglet, vous allez réaliser : Pharmacie - hors ► La saisie des ETPR PM, PS et PA pour toutes les SA 936.12, 936.13, Et les charges en onglet 3-SA Libellé SA Sterilisation hospitalien ► Les différents coûts moyer du Personne Médical (PM), 936.14 et biomédical violance Zersonne interne et étudiant (PI) du Personnel scignant (PS) rétrocession t du Parsonnel Autres (PA) seront calculés 9364 9365 fode de fonctionnement Type dintervenants HAD Logistique Médicale Intitulés montanta Produits admis Type d'intervenants SAVT Métier macie - hors 936.12, 936.13, en atténuation Stérilsation Génie biomédical 936.14 et rétrocession des charges de TOT PCE 9362 9364 Nombre d'ETPR Autres 99.64 0.38 Mode de prise en charge / fonctionnement Totalement internalsée Totalement internalisée 31 254 Autres prestations diverses réalisées à l'extérieur Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs Total ETPR Personnel Autres 99.64 0.38 0.00 0.00 Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes 6721 2 246 441 et 649) Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 4 594 474 16 469 649) Charges PA_REMU 4 505 138 16 469 l'otal des charges de personnel salarié médical (hors comptes 672 REMU 933 811 110 049 et 649) 46 217 € 43 340 € Permanences des soins du personnel médical y compris charges Autres salarié 5+6452FDS sociales Total des charges de personnel salarie médical des internes et HAD No d'ETP des intervenants mis étudiants (hors comptes 6721 et 649) à disposition suvis en minutes Total ETPR PM + PS + PA (hors mis à di 159.98 0.00 Contrôles our les FTDD



SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4 : Actes Csarr
 - 4a Séjours en atypie dans VisualENC
 - 4b Contrôle du recueil des actes RR
 - 4c Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





Cas 4a - Séjours en atypie dans VisualENC

Un outil de visualisation des séjours dans le cadre des traitements ENC, permettant d'identifier les corrections à réaliser sur les logiciels ARCAnH / ARAMIS et d'utiliser la base de coûts.

- → Le logiciel VisualENC 2023 est à télécharger dans l'espace de téléchargement https://www.atih.sante.fr/plateformes-de-transmission-et-logiciels/logiciels-espace-de-telechargement
- → Un manuel d'utilisation est disponible lors du téléchargement

Prérequis pour utiliser VisualENC :

- Les données ARCAnH et ARAMIS doivent être déposées sur la plateforme eENC
- La commande de traitement des TDC doit avoir été réalisée
- L'utilisateur doit être capable de fournir les archives PMSI (M12 ou M0 utilisées)
- L'utilisateur doit avoir un compte PLAGE avec le rôle Gestionnaire de Fichiers du domaine ENC-SANIT pour le finess de l'établissement demandé
- L'utilisateur doit également avoir un accès internet

VisualENC s'utilise à chaque traitement pour identifier les séjours en atypie





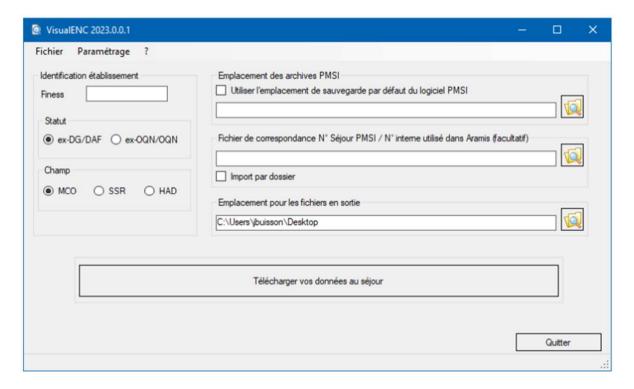


Cas 4a - Séjours en atypie dans VisualENC

Particularités :

 Pour les utilisateurs réalisant plusieurs ENC (plusieurs finess ou plusieurs champs), il faudra s'identifier avec les informations ad hoc pour chaque ENC.

Les résultats sont exportés sur le répertoire que vous aurez indiqué dans l'écran :









Cas 4a - Séjours en atypie dans VisualENC

Les résultats se présentent dans un fichier « .zip » stocké à l'emplacement désigné dans le logiciel nommé FINESS.2023.encchamp.visualenc.date.zip.

Il comporte plusieurs fichiers au format « .csv » :

- La base de coûts (MCO et SSR)
- Les actes de radiofréquence par séjour (MCO)
- Les omégas par séjour en réanimation (MCO)
- Les fichiers en atypie (1 fichier par TDC) issus des tableaux de contrôle suivants :
 - TDC 4 en MCO, TDC 7 en Dialyse
 - TDC 2, TDC 4 et TDC 12.8 en SSR

→ Il faut utiliser VisualENC dès les traitements de la V1 pour corriger ses données.





Cas 4b - Contrôle du recueil des actes RR

Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.6.1 et 2.6.2 – Conformité par RHA

Tableau 2.6.1 : Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC (A)	Nombre de RHA total du	Taux observé (%)	Taux observé N-1
	PMSI (B)	(A/B)	(%)
1 382	1 395	99.07	100.00

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA total du	Taux observé (%)	Taux observé N-1
	PMSI (B)	(A/B)	(%)
1 025	1 395	73.48	99.14

Le TDC 2.6.1 indique un taux de conformité de 99%.

Le TDC 2.6.2 indique un taux de conformité de 73%.

→ Comment pouvez-vous analyser et expliquer ces taux de conformité, notamment le taux faible du TDC 2.6.2 ?







Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.6.1 et 2.6.2 – Conformité par RHA

Tableau 2.6.1: Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC (A)	Nombre de RHA total du	Taux observé (%)	Taux observé N-1
	PMSI (B)	(A/B)	(%)
1 382	1 395	99.07	100.00

• Le TDC 2.6.1 indique un taux de conformité de 99% => 13 RHA présentent un écart sur les intervenants RR déclarés en fichier 11 par rapport au PMSI (code intervenant différent, actes non pris en compte).

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%) (A/B)	Taux observé N-1 (%)
1 025	1 395	73.48	99.14

- Le TDC 2.6.2 indique un taux de conformité de 73% => 370 RHA présentent un écart sur les codes actes ET intervenants RR déclarés en fichier 11 par rapport au PMSI
- → Sur les 370 RHA en écart, 13 ont un écart sur l'intervenant, les autres RHA présentent donc un écart sur les actes : soit le code acte, soit le nb d'actes, soit la date de l'acte.
- → Le Taux de conformité requis dans la charte qualité étant > 75% pour ces 2 TDC, un taux inférieur doit conduire à corriger le fichier 11.

Comment ? Les TDC 2.7 et 2.8 suivants ciblent les corrections à effectuer.







TDC 2.7.1 - Concordance par code acte CSARR

Tableau 2.7.1: Taux de RHA où l'intervenant a le même nombre d'occurrences de code acte CSARR dans le PMSI et dans ARAMIS

Métier	Nombre de RHA avec concordance entre le PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA avec au moins un acte CSARR dans le PMSI ou dans ARAMIS (B)	Taux observé (%) (A/B)	Taux observé (%) N-1	
Psychologue	742	1 087	68.26	100.00	
Autre intervenant	837	1 191	70.28	99.75	
Infirmier	1 121	1 131	99.12	99.41	
Médecin	1 113	1 120	99.38	99.78	
Educateur sportif	890	892	99.78	100.00	
Assistant de service social	532	532	100.00	100.00	
Psychomotricien	740	750	98.67		

Le TDC 2.7.1 indique un taux de concordance par intervenant RR compris entre 68.26% et 100%.

Rappel : le taux de concordance requis dans la charte qualité doit être entre 70% et 100%.

- Taux de concordance non atteint pour le métier Psychologue à 68.26% : 345 RHA présentent un écart sur le nb d'occurrences dans le fichier 11 par rapport au PMSI.
- Taux de concordance à 70.28% pour le métier Autre intervenant, soit 354 RHA en écart sur le nb d'occurrences dans le fichier 11 par rapport au PMSI.

Il pourrait donc exister une anomalie croisée sur ces 2 métiers

→ Le TDC 2.8.2 cible plus précisément cette anomalie.

Taux atteint pour les autres métiers RR.







Cas 4b - Contrôle du recueil des actes RR

TDC 2.8.2 – Exhaustivité des actes CsaRR hors pluripro

Tableau 2.8.2 : Exhaustivité des actes CSARR et CCAM

Type d'acte	Intervenant	Nombre d'actes total du PMSI (A)	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11) (B)	Ecart en nombre d'actes (A)-(B)	Taux d'exhaustivité (%) (B)/(A)
Actes CSARR	Autre intervenant	9 435	9 082	353	96.26
Actes CSARR	Educateur sportif	1 499	1 497	2	99.87
Actes CSARR	Médecin	3 008	3 005	3	99.90
Actes CSARR	Infirmier	5 030	5 026	4	99.92
Actes CSARR	Assistant de service social	1 238	1 238	0	100.00
Actes CSARR	Psychomotricien	1 604	1 604	0	100.00
Actes CSARR	Psychologue	3 550	3 893	-343	109.66
Actes CSARR	Total	25 364	25 345	19	99.93
Actes CCAM	Total	0	0	0	

Le TDC 2.8.2 indique un taux d'exhaustivité de 99.93% au total, proche des 100% requis (19 actes manquants au global).

Ce TDC montre des écarts sur les intervenants :

- Autre intervenant : 353 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 96% vs 100% requis)
- Psychologue: 343 actes en trop en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 110% vs 100% requis)
- → Soit le fichier 11 est erroné, des actes codés par Autre Intervenant au PMSI ont été déclarés à tort sur le Psychologue en fichier 11 => il faut corriger le fichier 11 en ce sens
- → Soit l'intervenant psychologue a utilisé par erreur le code Autre intervenant pour la saisie de ses actes au PMSI => à confirmer au superviseur pour justification au RS

Attention, dans ce cas, les charges et ETP du psychologue, afférents à ces actes déclarés en autre intervenant au PMSI mais en psychologue dans l'ENC, sont à imputer sur le MRR psychologue si on ne corrige pas le fichier 11.

• Educ sportif, Médecin et Infirmier : 9 actes manguants en fichier 11, taux d'exhaustivité très proches de 100%







Cas 4b - Contrôle du recueil des actes RR

TDC 2.8.1 – Exhaustivité des actes

Tableau 2.8.1 : Exhaustivité des actes RR - Synthèse

Type d'acte	Nombre d'actes total du PN	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11)	Ecart en nombre d'actes (A	Taux d'exhaustivité (%) (B z	Taux charte qual
Actes CSARR (hors actes pluriprofessionnels)	25 364	25 345	19	99.93	100
Actes CCAM	0	0	0		100
Actes Pluriprofessionnels	7 621	1 280	6 341	16.80	100
Total	32 985	26 625	6 360	80.72	100

Le TDC 2.8.1 indique le taux d'exhaustivité par type d'acte : Csarr hors pluripro, CCAM de RR, Pluripro. Le taux global ressort à 80.72% (6360 actes manquants en fichier 11), éloigné des 100% requis dans la CQ.

Ce TDC montre des écarts sur les actes :

- Csarr hors pluripro : 19 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 99.93% proche des 100% requis)
- CCAM de RR : non concerné dans cet exemple
- Actes Pluriprofessionnels: 6341 actes manquants en fichier 11 par rapport au PMSI (exhaustivité 16.8% vs 100% requis)
- → Au-delà d'éventuellement corriger le fichier 11 sur l'anomalie psychologue/autre intervenant, il faut compléter le fichier 11 des actes manquants.
 - Les TDC 2.8.2 à 2.8.4 précisent les corrections attendues sur le fichier 11.





Cas 4b - Contrôle du recueil des actes RR

TDC 2.8.3 – Exhaustivité des actes pluripro

Tableau 2.8.3 : Exhaustivité des actes pluri professionnels

Code acte	Libellé -	PMSI : nb d'actes x nb d'intervenants (A)	HIABIAT 11	Ecart en nombre d'actes (A-B)	d'ovballetività /º/ \
ZZC+221	Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	5 647	947	4 700	16.77
ZZC+255	Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme persor	1 970	331	1 639	16.80
ZZQ+200	Évaluation du projet de vie du patient avec préparation de dossier po	4	2	2	50.00
Total		7 621	1 280	6 341	16.80

Le TDC 2.8.3 indique un taux d'exhaustivité de 16.8% au total, et sur les 2 principaux actes.

Exemple de l'acte ZZC+221 : au PMSI, cet acte a été codé par plusieurs métiers (extrait tableau Ovalide 1.D.2. CSARR).

ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	10 : MEDECIN	704
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	21 : INFIRMIER	160
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	28: PSYCHOMOTRICIEN	9
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	30 : PSYCHOLOGUE	37
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	69 : ÉDUCATEUR SPORTIF	8
ZZC+221-Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	88: AUTRE INTERVENANT	29

- Le PMSI comporte 947 occurrences pour cet acte.
- Le TDC 2.8.3 présente un total de 5647 actes ZZC+221, qui correspond en moyenne à 6 intervenants RR présents à chaque synthèse.
- Le fichier 11 comporte 947 lignes pour cet acte => seul l'intervenant codant l'acte au PMSI a été déclaré au fichier 11, à tort ; les autres intervenants présents à l'acte n'ont pas été déclarés.
- → Il faut corriger le fichier 11 en dupliquant les 947 lignes du fichier 11 autant de fois que d'intervenants à chaque occurrence d'acte afin de renseigner les autres intervenants.



Cas 4b - Contrôle du recueil des actes RR

Contrôle du recueil : TDC 2.9.3 – contrôle de la cohérence du poids des actes pluriprofessionnels par intervenant

Tableau 2.9.3 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes pluriprofessionnels

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'acte	
93272001	Médecin	85	2 66,6
93272101	Infirmier	28	0 21,9
93272207	Psychomotricien		9 0,7
93272209	Psychologue	3	7 2,9
9327230297	Assistant de service social		1 0,1
93272309	Educateur sportif	1	3 1,0
93272501	Personnel autre	8	8 6,9

Le TDC 2.9.3 confirme que les actes n'ont pas été répartis correctement entre les différents intervenants RR dans le fichier 11 : le métier médecin regroupe 67% des actes pluriprofessionnels.

<u>A noter :</u> si 2 intervenants d'un même métier sont présents à l'acte pluripro, le poids de ce métier peut être supérieur à 50%, à condition qu'un autre métier soit déclaré pour ce même acte (pluripro = au moins 2 métiers différents présents).









Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.5 – poids des actes pluri-intervenants

Tableau 2.8.5 : Poids des actes réalisés à plusieurs intervenants mais hors liste des actes pluriprofessionnels

Code acte ▼		pluriprofessionnel s avec un nombre	Taux d'actes non pluriprofessionnel s avec un nombre d'intervenants >1 au PMSI (%)	Nombre total d'actes non pluriprofessionnel	principal avec un recueil des actes de co-	principal avec un
DKQ+008	962	1	0.10	1	1	100.00
DKR+200	5985	5	0.08	5	5	100.00
DKR+291	418	3	0.72	3	3	100.00
GLR+236	4782	17	0.36	17	17	100.00
NKR+059	1845	3	0.16	3	3	100.00
	13992	29	0.2%	29	29	

Ce TDC indique le nombre d'actes hors liste pluriprofessionnels, réalisés en pluri-intervenants.

Si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif) :

- Si nb d'intervenants mentionnés au PMSI est >1, alors on attend dans l'ENC 1 intervenant Principal (mentionné P) ; ici on attend donc 29 lignes, concernant 5 actes, avec le typage P (intervenant principal)
- → TDC 2.8.6 partie 1 sur le nb de lignes avec P
- Si des actes ont été déclarés au PMSI avec un nb d'intervenants supérieur à 1, on attend donc dans l'ENC des co-intervenants (mentionnés C) ; ici on attend donc a minima 29 lignes avec le typage C
- → TDC 2.8.6 partie 2 sur le nb de lignes avec C.

On rappelle que le nombre d'intervenants présents à l'acte doit également être renseigné dans le champ 12 du fichier 11.





Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 - Partie 1 /intervenant principal

Code acte	Nombre d'actes Intervenant principal de l'ENC (A)	Dont nombre d'actes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)	Dont nombre d'actes avec un nombre d'intervenants non renseigné dans le PMSI	d'actes avec un nombre d'intervenants dans le PMSI et l'ENC	principal de l'ENC		Objectif (%)
AGR+047	108	41	0	0	67	37.96	100
AGR+102	155	102	0	0	53	65.81	100
AGR+298	37	36	0	0	1	97.30	100
/							
ZZR+063	1	1	0	0	0	100.00	100
ZZR+079	34	33	0	0	1	97.06	100
ZZR+145	373	360	0	0	13	96.51	100
ZZR+227	60	44	0	0	16	73.33	100
ZZR+238	234	228	0	0	6	97.44	100
ZZR+293	35	35	Ú	Û	0	100.00	100
Total	66706	58075	0	0	8631	87.06	100

Le TDC indique un taux de concordance de 87% (58075 actes/66 706 actes).

- <u>Concordance</u> = pour l'acte ENC intervenant Principal (mentionné P) on trouve dans le PMSI le même acte avec nb d'intervenants mentionnés au PMSI >1
- 8631 actes ont été déclarés à tort avec intervenant principal dans l'ENC alors que le nb d'intervenants n'est pas indiqué au PMSI ; il ne s'agit pas d'actes « pluri-intervenants ».
- → Il faut donc corriger le fichier 11 en supprimant le code P indiqué à tort sur les 8631 actes. (+ suppression des actes avec le code C correspondants)
- → S'il s'agissait réellement d'actes pluri-intervenants alors il aurait fallu le déclarer correctement au PMSI.









Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 - Partie 2 /co-intervenant

Partie 2 : Concordance entre PMSI et ENC des actes des co-intervenants

Code acte	Nombre d'actes de Co-intervenants de l'ENC (fichier	Nombre d'actes de Co- intervenants de l'ENC autorisés au regard du Nb d'intervenants déclarés au PMSI	Nombre d'actes de Co- intervenants de l'ENC non autorisés au regard du Nb d'intervenants déclarés au PMSI	Taux de concordance (%) (B/A)	Objectif (%) ▼
DKQ+008	2	2	0	100.00	100
DKR+200	5	5	0	100.00	100
DKR+291	3	3	0	100.00	100
GLR+236	17	17	0	100.00	100
NKR+059	3	3	0	100 00	100
Total	30	30	0	100.00	100

Le TDC indique un taux de concordance de 100% Il y a 30 actes de co-intervenant déclarés /30 actes attendus.

• <u>Concordance</u> = si nb d'intervenants mentionnés au PMSI est >1, alors on attend dans l'ENC, si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif), 1 intervenant Principal (mentionné P) et 1 ou plusieurs co-intervenants avec au plus intervenant principal + co-intervenants = nb d'intervenants indiqué au PMSI





Cas 4c - Contrôle du recueil des actes

Rappel du Recueil au PMSI des actes pluriprofessionnels et traduction ENC

	▼	_	Pc▼	₩	√ V	Cadra	▼.	Traduction I	ENC TDC 2.8.5
Libe	ellé des variables	Taill e	tion déb ut		Obing atoir e [1]	e/ Rempli ssage	Format des valeurs	Si le code correspond à un acte pluriprofessionnel de la liste fermée	Si le code ne correspond pas à un acte pluriprofessionnel de la liste
	Code principal	7			0	Gauche/E	CSARR		
	Code supplémentaire « appareillage »	3			F	NA/NA	obligatoire si acte appartient à la liste « appareillage »		
	Code modulateur de lieu	2			F	NA/NA			
	Code « modulateur de patient »	2			F	NA/NA			
	Code « modulateur de patient »	2			F	NA/NA			
	Code intervenant	2			0		Code intervenant du professionnel ayant la responsabilité de la réalisation de l'acte		apparaitra en P si le nb d'intervenants infra >1
	Filler	1				NA/NA			
	Nombre de réalisations	2			0	Droite/Zér			
	Date de réalisation	8			0	NA/NA	Signalement si non renseigné		
Acte CSARR n° 1	Nombre réel de patients	2			0		->=2 pour les actes de type « collectif » -=1 pour les actes de types pluri professionnels ->=1 pour les autres types d'actes		
	Nombre d'intervenants	2			F		Obligatoire si acte appartient à la liste des actes pluriprofessionnels	Le nb d'intervenants est OBLIGATOIRE Pour l'ENC, il s'agit de connaitre les MRR précis intervenant à l'acte et leur minutage. Au fichier 11, il y aura autant de lignes de cet acte que d'intervenants déclarés.	Le nb d'intervenants est FACULTATIF au PMSI mais fortement recommandé pour l'ENC. le nb >1 veut donc dire qu'il y a un intervenant principal et un ou plusieurs co-intervenants. Au fichier 11, il y aura autant de lignes de cet acte que d'intervenants déclarés.
	Extension Documentaire	2			F				





Temps d'échange









SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4 : Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





Cas 5: Imputation onglet 3-SA

Contrôle des affectations en onglet 3-SA: TDC 1.7.6.2 (finess.2023.encssr.01_7arc.xlsx)

Type de SA	. SA	Libedé de la SA	H* de CC	mg Chellé du comg	Mostant total	Montant total	Evolution en	Evolution e
MET	Total 93272001	Médecis		1	859 734	410 019	449 715	510
MET	Total 93272101	Infirmer			208 625	248 887	40 262	-16
MET	Total 93272315	Enseignant en activité physique adaptée			236 153	262 812	26 660	-10
MET	Total 93272317	Socio Esthéticies			0	1 043	-1 043	:100
MET	Total 93272501	Personnel autre (Aide Soignant)			2.198	34 751	-32 552	-94
SPE_SSR_PARC	Total 936612	Parc de matériel roulairt			5 622	5 806	15	0
SAMT	Total 93289 Total 9364	Autres explorations fonctionnelles spécialisées Génie biomédical			2 051 23 367	3 437 6 039	-1 386 17 328	-40 287
EM	Total 9365	Rygiène hospitalière et vigitances			10 909	16 707	-5 898	35
LGG	Total 93111	Services administratifs à caractère général			0	1 585 619	-1 585 619	460
t00	Total 931110	SACG - hors services mortuaires et morgue.			1 574 613	0	1 574 613	#DIV/01
LGG	Total 93113	Accueil et gestion des malades			192161	228 258	-36 097	-16
1.00	Total 93114	DSI			559 725	368 878	190 847	52
LGG	Total 93115	DM			137 795	138.820	-1 025	-1
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	6
196	Total 93118	Entretien-maintenance			524 697	330 137	194 559	59
EGG	Total 9313	Restauration			924 590	1 020 895	-96 305	-9

→ On constate une augmentation des charges nettes affectées en onglet 3-SA sur la LGG Services hôteliers de +306k€/+61%

Type d	SA	Libellé de la SA	N° de com 👙	Libellé du com	Montant total 20 ▼	Montant total 2(▼	Evolution en mont ▼	Evolution e
LGG	93116	Services hôteliers	60262+603262	Consommations de produits d?entretien	38 458	15 963	22 495	140.91
LGG	93116	Services hôteliers	60611	Eau et assainissement	9 905	9 565	340	3.55
LGG	93116	Services hôteliers	60612	Énergie et électricité	80 161	81 063	-902	-1.11
LGG	93116	Services hôteliers	60613	Chauffage	55 193	66 306	-11 113	-16.76
LGG	93116	Services hôteliers	615268	Maintenance sur biens mobiliers à caractère non médical : Autres	0	49 422	-49 422	-100.00
LGG	93116	Services hôteliers	6283	Nettoyage à l'extérieur	388 222	41 152	347 070	843.38
LGG	93116	Services hôteliers	6288	diverses réalisées à	139 434	134 158	5 275	3.93
LGG	93116	Services hôteliers	6811281	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers	97 279	104 779	-7 499	-7.16
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	61

→ Dans le détail, on constate que cette augmentation provient du compte 6283 Nettoyage à l'extérieur, qui augmente de +347k€





Cas 5: Imputation onglet 3-SA

Contrôle des affectations en onglet 3-SA: TDC 1.7.6.2 (finess.2023.encssr.01_7arc.xlsx)

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N

Type de SA	SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant total	Montant total	Evolution en	Evolution
Ţ	*	▼	Ţ	▼	N	N-1 ×	montal▼	en %
SAC_SSR	93451112	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	122 430	-122 430	-100.00
SAC_SSR	93451115	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation de jour	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	5 710	-5 710	-100.00
SAC_SSR	93451812	Affections liées aux conduites addictives adultes/ hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	4 031	-4 031	-100.00
SAC_SSR	93453312	Unité EVC/ EPR adultes hospitalisation complète	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	540	-540	-100.00
PRR	93271101	Espace d'ergothérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	7 807	-7 807	-100.00
PRR	93271120	Gymnase	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	4 956	-4 956	-100.00
PRR	93271123	Plateau de kinésithérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	43 528	-43 528	-100.00
PRR	93271202	Appareil d'isocinétisme	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	734	-734	-100.00
PRR	93271205	Assistance robotisée à la marche	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	5 550	-5 550	-100.00
PRR	93271206	Rééducation du membre supérieur par assistance robotisée	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	441	-441	-100.00
PRR_BALNEO	9327112101	Balnéothérapie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	15 838	-15 838	-100.00
SPE_SSR_ATEL	93661102	Ateliers d'appareillage et de confection - 02	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	749	-749	-100.00
SAMT_INT	93232	Anatomo-Cyto-Pathologie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	21 538	-21 538	-100.00
SAMT_INT	932336	Labo_Micro-biologie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	34 136	-34 136	-100.00
SAMT_INT	932341	Labo_Laboratoire génétique	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	4 237	-4 237	-100.00
SAMT_INT	9324211	Bloc chirurgie spécialisée	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	3 335	-3 335	-100.00
SAMT_INT	932431	Bloc obstétrique	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	8 848	-8 848	-100.00
SAMT_INT	93251	Radiologie	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	14 461	-14 461	-100.00
SAMT_INT	93253	Médecine nucléaire	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	9 362	-9 362	-100.00
SAMT_INT	93254	Imagerie résonance magnétique	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	15	-15	-100.00
SAMT_INT	93255501	Imagerie interventionnelle vasculaire	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	10 240	-10 240	-100.00
SAMT_INT	93255502	Hémodynamique	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	15 408	-15 408	-100.00
MIG_SSR_V02	V02	COMETE	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	551	-551	-100.00
LGG	93116	Services hôteliers	6283	Nettoyage à l'extérieur	388 222	41 152	347 070	843.39
SUBS	ACT_SUBSID5	Refacturation aux groupements	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	16 400	-16 400	-100.00
ACT_HETUDE	HORS_ETUDE_ACT01	SSIAD	6283	Nettoyage à l'extérieur	0	769	-769	-100.00

<u>Tri du TDC 1.7.6.2 sur le N°de compte 6283 :</u> On constate que 100% du compte 6283 a été affecté en 3-SA sur la LGG services hôteliers en N, alors qu'une ventilation entre plusieurs SA avait été réalisée en N-1.

- → il faut retravailler sur la répartition de ce montant en N et corriger en 3-SA :
- → compte à répartir sur les SA consommatrices ; seules les charges de nettoyage des locaux de logistiques, techniques et administratifs, restent sur la LGG services hôteliers.

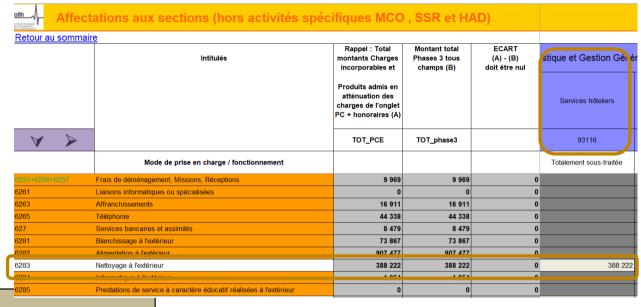




Cas 5: Imputation onglet 3-SA

Contrôle des affectations en onglet 3-SA: TDC 1.7.6.2 (finess.2023.encssr.01_7arc.xlsx)

→ Onglet 3-SA : compte 6283 affecté en totalité à la LGG services hôteliers



Observations superviseur

> Compte 6283 Nettoyage à l'extérieur : affecté à 100% sur la LGG SH => à répartir sur les SA consommatrices

Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N et N-1 (Tableau 1.7.6.2)

Recommandation

COrriger

→ Il est donc demandé de répartir le compte 6283 entre les SA concernées







Impact sur le ctu de la SA:

Affectation en onglet 3-SA

Tableau 1.7.6.2 : Phase 3 : Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N

Type de	SA	Libellé de la SA	N° de com <u>pte</u>	Libellé du compte	total	total	Evolution en	Evolution
SA 🕎	T,	▼	Ţ,	▼.	N v	N-1 ▼	monta	en %
LGG	Total 93116	Services hôteliers			808 651	502 408	306 243	60.96

Déduction en onglet 5

Tableau 10.2 : Analyse du coût unitaire à partir des charges indirectes imputées en activités subsidiaires et budgets annexes (onglet 5)



 \rightarrow Charges nettes = 808 651 - 22 191 = 786 461 soit +62%

Tdc 10.1: Coûts unitaires de logistiques médicale, de logistique et gestion générale, de structure

Section de LGG/LM/STR	Mode de fonctionnement de la SA N	Nature de la clé N	Nature de la clé N-1	Montant des charges nettes N	Montant des charges nettes N-1 (R)	Evolution en % des charges nettes (A-B)/(B)	Nombre total des clé ARCAnH N (C)	Nombre total des clé ARCAnH N-1 (D)	Evolution en % du total des clés (C-D)/(D)	Coût/clé N (E)=(A/C)	Coût/clé N-1 (F)=(B/D)	Evolution en % du coût/clé (E-F)/(F)	Coût/clé référence ENC Q1	Coût/clé référence ENC Médiane	Coût/clé référence ENC Q3
Services hôteliers	Partiellement sous- traitée	m² SDO	m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	786 461	485 105	62.12	7 446.0	7 446.0	0.0%	105.62	65.15	62.1%	59.6	76.8	99.0

Le ctu augmente de +62% par effet prix (les UO sont stables/N-1) et est > à la réf.





SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





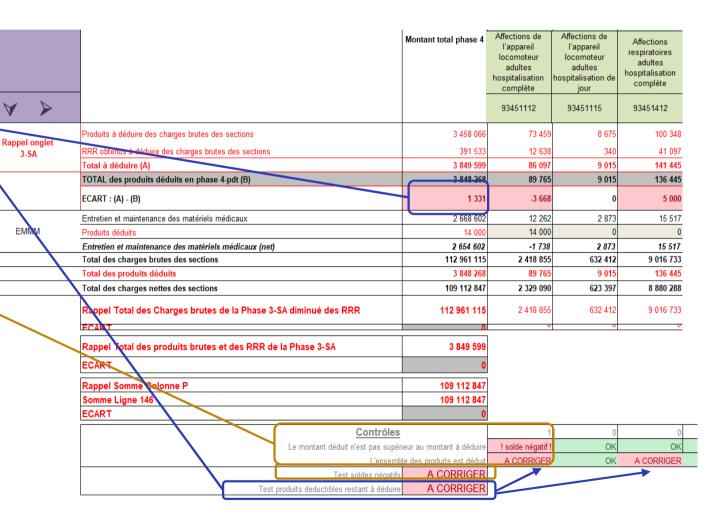
Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4

Contrôle embarqué:

V

La totalité des produits ventilés en onglet 3-SA doit être déduite en onglet 4-pdt.

Les montants déduits ne doivent pas être supérieurs aux charges ventilées.









Cohérence attendue entre la nature des charges et la nature des produits

	Observations superviseur	<u>r</u>
Phase 4 Pdt : Produits déductibles	1. la totalité des pdts en atténuation a été déduite : écart 0 : ok 2. pas de montants négatifs lors des déductions : ok 3 Les pdts déduits des frais de personnel ne sont déduits que des PA => aucun montant en PS / PM A vérifier ou corriger	
	Recommandation	ı
3. Sauf explication - à corriger		

		Montant total phase 4
70 812 709 758 7721+7728 791 Rappel onglet 3-SA PS_REMU PS_EXT PA_REMU		
70 812	Produits exploités dans l'intérêt du personnel - Repas	425 676
709	RRR accordés par l'établissement	-28
758	Produits divers de gestion courante	438 866
7721+7728	Autres Produits sur exercices antérieurs	413 327
791	Transferts de charges d'exploitation	589 924
I SAN THE PROPERTY OF	Produits à déduire des charges brutes des sections	1 867 765
	RRR obtenus à déduire des charges brutes des sections	3 207 791
J-3A	Total à déduire (A)	5 075 556
	TOTAL des produits déduits en phase 4-pdt (B)	5 075 556
	ECART: (A) - (B)	0
	Personnel soignant salarié	25 812 991
PS_REMU	Produits déduits	0
	Personnel soignant salarié (net)	25 812 991
	Personnel soignant extérieur	187 857
PS_EXT	Produits déduits	. 0
	Personnel soignant extérieur (net)	187 857
	Personnel autre salarié	18 886 466
PA_REMU	Produits déduits	1 134 239
	Personnel autre salarié (net)	17 752 227
	Personnel autre extérieur	496 442
PA_EXT	Produits déduits	0
	Personnel autre extérieur (net)	496 442
	Personnel médical salarié (hors permanences des soins)	1 147 087
PM_REMU	Produits déduits	0
	Personnel médical salarié (hors permanences des soins) (net)	1 147 087
	Personnel médical extérieur (hors permanences des soins)	560 468
PM_EXT	Produits déduits	. 0
	Personnel médical extérieur (hors permanences des soins) (net)	560 468







Cohérence attendue entre la nature des charges et la nature des produits

	Observations superviseur		
	1. La totalité des pdts en atténuation a été déduite : écart 0		
	: ok		1
	2. Pas de montants négatifs lors des déductions : ok	Intitulés des postes de charges	
Phase 4 Pdt : Produits déductibles	3. Les natures de pdts sont cohérentes avec les natures de	-	
deductibles	charges toutefois :		Montant total phase 4
	- les RRR sont déduits exclusivement des CM (aucun montant		
	en SP ? aucun montant s/ DMI ?) => A vérifier / valider ou corriger	-	
	es.i.ge.		
	Recommandation		
3. Affectation RRR à vérifier		Produits à déduire des charges brutes des sections	169 237
jo. Ameetation min a vermer	3-5A	RRR obtenus à déduire des charges brutes des sections	223 855
		Total à déduire (A)	393 092
		TOTAL des produits déduits en phase 4-pdt (B)	393 092
		ECART : (A) - (B)	0
		Consommables médicaux	3 605 963
	CM	Produits déduits	223 855
		Consommables médicaux (net)	3 382 109





SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





Cas 7 - Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5

Contrôle des marges sur activités subsidiaires en onglet 5 :

				Redevances des praticiens libéraux			Activités subsidiaire	es	
	Rappel des montants à affecter de la Phase 2-PC (a)	TOTAL de la Phase 5 (b)	ECART (a) - (b) doit être nul	Redevances des praticiens libéraux	Rétrocession de médicaments	Mise à disposition de personnel facturé	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Autres ventes de biens et de services	Refacturation aux groupements
A>	rappel	phase5	restant	REDEV	ACT_SUBSID1	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3	ACT_SUBSID4	ACT_SUBSIDS

RECETTES LIEES /	AUX ACTIVITES SUBSIDIAIRES ET RCRA IDENTIFIEES EN PHASE 2-PC										
70821	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Chambres	70821	654	654	0				654		
70822	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Repas	70822	10 228	10 228	0				10 228		
70823	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Téléphone	70823	5 602	5 602	0				5 602		
70828	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Autres	70828	95 110	95 110	0				95 110		
7083	Locations diverses	7083	0	0	0					0	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	7084	2 583	2 583	0			2 583			
7085	Redevances des praticiens versées aux établissements ex OQN	7085	124 835	124 835	0	124 835					
7087	Remboursement de frais par les CRPA	7087	0	0	0						
7088	Autres produits d'activités annexes	7088	35 229	35 229	0					35 229	
TOTAL DES RECE	TTES (A)	274 241	274 241	0	124 835	0	2 583	111 594	35 229	0	

RAPPEL DES CHARGES DIRECTES IDENTIFIEES EN PHASE 3-SA						
PS	0	0	0	0	0	0
PA PA	0	0	2 583	0	0	0
PM	0	0	0	0	0	0
AUTRES CHARGES	0	0	0	0	0	0
PRODUITS EN ATTENUATION	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES NETTES DIRECTES identifiées en Phase 3-SA (B)	0	0	2 583	0	0	0

CHARGES INDIRECTES IDENTIFIEES POUR CES ACTIVITES dans cette phase						
LM	0	0	0	0	0	
LGG	62 417	0	0	30 990	17 614	
STR	62 418	0	0	951	1 057	
TOTAL DES CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR déduites dans cette Phase (C)	124 835	0	0	31 941	18 671	
Marge calculée (D) = (A) - (B) - (C)	0	0	0	79 653	16 558	
Taux de marge (E) = (D) / (A)	0.00%	0.00%	0.00%	71.38%	47.00%	0.00

 La marge est nulle sur la MAD de personnel, c'est cohérent Les marges sont élevées sur Prestations usagers et accompagnants, et Autres ventes de biens et services => il faut confirmer la réalité des taux de marge affichés, ou bien il faut corriger les charges imputées en onglets 3-SA ou 5.





Cas 7 - Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5

Contrôle des charges imputées sur activités subsidiaires en onglet 5 - TDC 1.7.8

					PERSONAL PROPERTY.			Activités subsidier	PA. 1	
	A>	Rappet des montants à affecter de la Phase 2-PC	TOTAL de la Phase 5 (b)	ECART (a) - (b) doit être nul	Destruction on profession tempor	Rétrocession de Héficiaments	Mae à disposition de personnel facture	Prestations difference aux occupants of accompanients	Author, verses de Janes et de services	Refecturation aux groupements
	1	102206	phosel.	remere	MODEL	ACT_RURGES	ACT_EMBERGO	ACT_SURFACE	ACY_HARROO	ACTLIMBURN
NAMES DESCRIARGES DIRECTES DERFEMES EN PRASESSA	101	47	24		1				1	
8					0		0		0	
PA.					0		2.583	0	0	
N.					. 0		0		0	
AUTRES CHARGES					0		. 0		0	
PRODUITS EN ATTENUATION					- 0	.0	0		0	
TOTAL SES CHARGES NETTES DIRECTES Identifiées on Phase 3-5A (B)					0	- 1	2 583			
CHARGES INDIRECTES IDENTIFIEES POUR CES ACTIVITES dans cette phase					11		-	W		
J#					0	0	0	0	0	
.00					62 417		0	30 990	17 614	
STR					62 418		0	951	1 057	
TOTAL DES CHARGES INDRECTES DE LM / LGG / STR déduites dans cette Phase (C)	1				124 835		0	31 941	18 671	
Marge calculine (D) = (A) - (B) - (C)					0		0	79 563	96 558	
faux de marge (f) = (D) / (A)					0.00%	0.00%	0.00%	77,38%	-	0.00

Tableau 1.7.8: Phase 5: Evolution du montant des charges induites par section entre N-1 et N

Section .T	Libellé section	Produits / Charges	Section de charges indirectes LM/LGG/S1 v	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges indirectes ou compte	Montant N	Montant N-1 ▼	Evolution en montant	Evalution en %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Produits				111 594	163 311	-51 727	-31.67
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges directes				0	-14 584	14 584	-100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93114	Direction des Systèmes d'information (DSI)	AUTRESDEP	-2 853	-3 420	567	-16.58
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93116	Services hôteliers	AUTRESDEP	-18 071	-24 100	6 029	-25.02
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93118	Entretien-maintenance	PA	-4 756	6 000	1 244	-20.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9313	Restauration	AUTRESDEP	-5 114	-12 800	7 686	-60.05
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9314	Blanchisserie	AUTRESDEP	-196	-783	587	-74.97
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9382	Structure immobilière	AUTRESDEP	-931	-1 393	442	-31.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Sous-total				79 653	100 231	-20 578	-20.53
						71%	61%		

- On constate ici des évolutions dans les imputations par rapport à N-1
- → il faut analyser ces imputations, en cohérence avec la nature des recettes.





Cas 7 - Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5

Contrôle de la cohérence des charges imputées en onglet 5 au regard de la nature des produits :

Cette analyse de cohérence entre nature des recettes et charges imputées est réalisée grâce aux TDC 1.7.7 et 1.7.8

Tableau 1.7.7: Phase 5: Evolution des recettes par SA et par compte entre N-1 et N

SA _{"Y}	Libellé de la SA	N° de comp	Libellé du compte	Montant N ▼	Montant N-1 ▼	Evolution en montant	Evolution en %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70821	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Chambres	654	2 647	-1 993	-75.29
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70822	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Repas	10 228	25 659	-15 431	-60.14
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70823	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Téléphone	5 602	7 353	-1 751	-23.81
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants Phase 5 : Evolution du montant des cha	70828	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants -	95 110	127 652	-32 542	-25.49

Section ,Y	Libellé section	Produits / Charges	Section de charges indirectes LM/LGG/S1 v	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges indirectes ou compte	Montant N	Montant N-1	Evolution en montant	Evolution en %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Produits				111 594	163 311	-51 717	-31.67
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges directes				0	-14 584	14 584	-100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93114	Direction des systemes d'information (DSI)	AUTRESDEP	-2 853	-3 420	567	-16.58
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93116	Services hôteliers	AUTRESDEP	-18 071	-24 100	6 029	-25.02
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93118	Entretien-maintenance	PA	-4 756	-6 000	1 244	-20.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9313	Restauration	AUTRESDEP	-5 114	-12 800	7 686	-60.05
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9314	Blanchisserie	AUTRESDEP	-196	-783	587	-74.97
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	9382	Structure immobilière	AUTRESDEP	-951	-1 393	442	-31.73
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Sous-total				79 653	100 231	-20 578	-20.53
						71%	61%		

• En N-1, 14584€ de charges directes de personnel PA étaient affectées sur la SA Prestations usagers accompagnants, correspondant au coût du personnel gérant cette activité (mise en place des abonnements et facturation TV téléphone...), il faudra réaliser cette affectation en N.

- La déduction de 2853€ sur Autres dépenses de LGG DSI semble cohérente avec la recette téléphone de 5602€. marge de 49% élevée
- Dans la balance générale, on constate que la recette de 95110€ correspond essentiellement à des locations de télévision.
- En onglet 5, les charges de maintenance des téléviseurs (18071€) ont été affectées à la LGG Services hôteliers



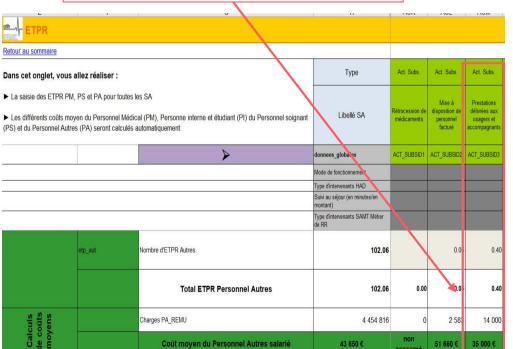


Cas 7 - Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5

Contrôle de la cohérence des charges imputées en onglet 5 au regard de la nature des produits :

(Tableau 1.7.8)

 Il faut donc renseigner des ETP PA en onglet ETPR sur la SA Prest. usagers accompagnants, par ex. 0,4 ETP



Phase 5 : Evolution du
montant des charges
induites par section
entre N et N-1

Prestations usagers : en N-1 vous aviez
déduit des charges directes en onglet 3-SA
(charges de PA) pour 15k€ => A vérifier /
corriger

Observations superviseur

Recommandation

Corriger l'onglet 5 sur les activités prestations usagers

 Et les charges de personnel PA correspondantes dans l'onglet 3-SA, par ex. 14000€

ofin		tations aux sections (hors activités spé						
Retour au	SUTITIAL		Rappel : Total montants Charges incorporables et	Montant total Phases 3 tous champs (B)	ECART (A) - (B) doit être nul			Activités Subsidiaires
			Produits admis en atténuation des charges de l'onglet PC + honoraires (A)			Rétrocession de médicaments	Mise à disposition de personnel facturé	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants
A	>		TOT_PCE	TOT_phase3		ACT_SUBSID1	ACT_SUBSID2	ACT_SUBSID3
		Mode de prise en charge / fonctionnement						
PA_REMU		Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649) Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 et 649)	4 423 788	4 423 788	0		25	3 14 000



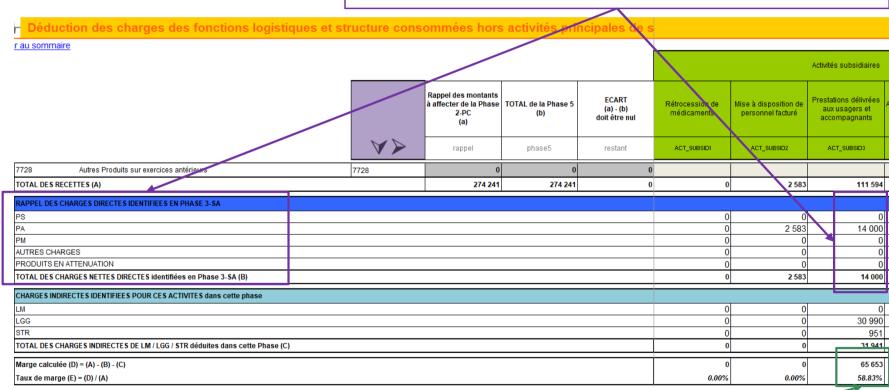






Contrôle de la cohérence des charges imputées en onglet 5 au regard de la nature des produits :

Les charges de personnel PA se reportent alors automatiquement en onglet 5 dans la partie rappel phase 3-SA:



 La marge est recalculée en automatique : 65.653€ / 58.83% => parait plus cohérente.





Temps d'échange









SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5: Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
 - 8a Atypies de cth et de taux d'activité des MRR
 - 8b Atypies des PRR
 - 8c Atypies de ctj des SAC
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME





Le TDC 8.5 permet de mettre en lien codage, minutage, taux d'activité et coûts horaires des intervenants de RR.

Taux d'activité = nb de minutes onglet UO converties en heures / (nb d'ETPR x 1.607h)

→ un taux d'activité élevé (> 100%) peut traduire :

- un sur-minutage des actes
- et/ou un surcodage
- et/ou un nb d'ETP sous-estimé (retraitement des activités transversales à contrôler)

un taux d'activité élevé entraîne un coût horaire faible et donc un coût d'intervenant RR potentiellement sousévalué sur les séjours.

→ un taux d'activité faible (< 80%) peut traduire :

- un sous-minutage des actes
- et/ou un sous-codage
- et/ou un nb d'ETP surestimé (retraitement des activités transversales à contrôler)
- activité RR non décrite par le CSARR donc non codable

un taux d'activité faible entraîne un coût horaire élevé et donc un coût d'intervenant RR potentiellement surestimé sur les séjours.





Exemple du métier Educateur sportif:

- Taux d'activité = 48.05% = 3088.38h / (4 ETP x1607h). Ce taux faible pourrait résulter :
 - d'une problématique sur les heures, et donc d'un possible sous-codage et/ou sous-minutage. Or, le nb d'actes / ETP semble faible (-66.5% par rapport à la réf) => probable sous-codage
 - d'ETP surestimés => il faudra s'assurer que le retraitement des activités transversales ne soit pas sous-estimé
- <u>Cth = 49.9€</u> = 154 244€ / 3 088.38h. Ce cth élevé pourrait résulter :
 - d'un nombre d'heures faible (taux d'activité faible)
 - De charges élevées (ratio élevé)
 - => Dans cet exemple, le ratio de l'intervenant est cohérent à 39k€. Le cth élevé provient plutôt du taux d'activité faible

Tableau 8.5 : Analyse des SAMT métier salariés (ratio charges de personnel hors personnel extérieur/ETP et taux d'activité théorique) (charte qualité)

N° de SAMT nétier de RR	Libellé saisi	Montant des charges brutes de PS/PM/PA pour hospitalisés SSR	Dont charges de personnel extérieur pour hospitalisés SSR	Nombre d'ETP pour hospitalisés SSR	Ratio charges de personnel / ETP	Coût horaire	Coût horaire de référence de l'ENC DAF	horaire étab/coût référence ENC	Nombre d'heures ARCANH pour hospitalisés 5SR	Taux d'actività théorique N		Nombre d'actes RR	SSR)	ENC	d'évolution du nombre d'actes par ETP Etab Référence ENC
93272001	Médecin	57 599.0	0.0	0.47	122 551.06	77.57	92.83	-16.43	742.50	98.31	98.08	2814	5 987	5 232	14.4
93272101	Infirmier	50 182.4	0.0	1.10	45 620.33	28.40	32.40	-12.33	1 766.97	99.96	95.24	6 701	6 092	5.776	5.5
93272201	Masseurs kinéséhérapeute	206 677.5	0.0	4.00	51 669.37	25.81	36.95	-30.14	8 006.82	124.56	92.97	14 442	3611	4 034	-10.5
93272309	Educateur sportif	154 243.6	0.0	4.00	38 560.91	49.94	28.86	73.07	3 088.38	48.05	86.84	9.180	2 295	6 846	-66.5





Exemple du métier Educateur sportif:

- Analyse du superviseur dans la navette : Cth élevé de 49.9€ vs 28.9€ pour la référence (+73%), en lien avec le taux d'activité faible de 48% :
 - Les activités transversales ont été correctement retraitées
 - Le ratio est cohérent à 39k€
 - Le nombre d'actes par ETP semble faible à 2 295 actes vs 6 846 actes pour la référence (-67%) => il y a un possible sous codage des actes, à contrôler avec l'intervenant

Analyse à faire par l'Ets :

- Il n'est pas attendu d'analyse chiffrée de la part de l'Ets mais plutôt une recherche des causes de l'atypie (organisation interne, ...)
- · Cette analyse permet d'expliquer une spécificité, ou de formuler une recommandation si besoin
- Le superviseur suppose ici un sous codage des actes. L'Ets devra donc interroger l'intervenant afin de clarifier pourquoi il n'a pas codé puis formuler un commentaire dans le fichier d'atypies et mettre en œuvre une procédure pour s'assurer de l'exhaustivité du codage





Exemple de commentaires Ets dans le fichier d'atypies qui apportent peu ou pas d'éléments d'analyse complémentaires sur les données chiffrées :

Atypie de cth par rapport à N-1 et / ou la référence :

- •Le coût est cohérent par rapport à n-1; Coût revu cohérent avec N-1
- Pas de commentaire
- Cth des MRR résultant de réaffectations validées par le contrôleur de gestion
- · Augmentation des coûts de personnel ; Augmentation des charges de personnel pour moins d'activité
- · Les charges de personnel ont beaucoup évolué avec les mesures Ségur, Covid et autres mesures salariales
- · Augmentation du nombre d'ETP sur la SA donc augmentation du coût
- · Charges stables mais activité en diminution / augmentation

Atypie de taux d'activité

- Activité plus / moins importante en N
- •Même problème que chaque année : l'activité n'est pas au rendez-vous par rapport à nos effectifs
- Beaucoup d'absences (sans indiquer de données chiffrées et s'il s'agit bien d'arrêts courtes durées ou autres)

Atypie de nombre d'actes par ETP

- Activité plus / moins importante en N
- •ETP stables activité en augmentation
- Amélioration du codage





Exemples de commentaires pertinents sur les MRR:

Double atypie:

-Le taux d'activité est inférieur à 80% ou est supérieur à 100% avec une marge de 5 points tolérée => dans notre exemple, le taux d'activité du MRR éducateur sportif est de 48%

-SAMT MRR dont les dépenses sont >10% des dépenses de toutes les SAMT MRR et dont le coût horaire de l'établissement s'écarte de plus de 50% du coût de référence ENC => dans notre exemple, le cth du MRR éducateur sportif est de 50€ vs 29€ pour la référence, soit +73%

•Commentaires éts :

Le cth élevé est expliqué par le taux d'activité faible du Métier, lui-même expliqué par un sous codage des actes RR. Un point a été effectué avec l'intervenant concerné, son codage sera amélioré en cours d'année.

Axe amélioration :

L'explication de l'Ets permet de formuler une recommandation sur la formation du MRR éducateur sportif au codage exhaustif de ses actes RR.









Cas 8b - Atypies des PRR

Plateaux en atypie : le TDC 7.8 recense les plateaux en atypies et le nombre de RHA impactés :

- Atypie de cth élevé : le coût du plateau représente plus de 50% du coût d'un RHA
- Atypie de faible utilisation d'un plateau : moins de 52h/an

Tableau 7.8: SAMT plateau SSR atypiques

№ de SAMT plateau SSR	Libellé saisi	Nombre de minutes totales ARCAnH	Nombre de minutes ARAMIS	Nombre de RHA concerné par le plateau	ayant un coût du plateau >	Nombre de RHA ayant un coût du plateau > 50% du coût total hors structure du RHA (RHA HC)	Nombre de RHA ayant un coût du plateau > 50% du coût total hors structure du RHA (RHA HP)
9327176	Balnéothérapie	44 031	40 564	1 074	21	2	19
9327151	Locaux de simulation d'espaces de vie	60	60	1	0	0	0

Exemple:

Le PRR Locaux simulation espaces de vie a été utilisé moins de 52h (60 minutes).

Le PRR Balnéothérapie a un cth élevé (620€/h) impactant le coût de 21 RHA (2 en HC et 19 en HP).







Cas 8b - Atypies des PRR

Plateaux en atypie :

Analyse du superviseur dans la navette :

- Le PRR Locaux simulation espaces de vie a été utilisé moins de 52h (60 minutes). La localisation des actes semble correcte. Il y a un possible sous codage des actes réalisés par le MRR ergothérapeute sur ce plateau, à contrôler avec l'intervenant.
- Le PRR Balnéothérapie a un cth élevé (620€/h) impactant le coût de 21 RHA (2 en HC et 19 en HP).
 Le plateau balnéo a été fermé une partie de l'année N. Il y a donc eu moins d'utilisation. Il faudra contrôler l'affectation des charges pour expliquer ce cth élevé ou corriger.

Analyse à faire par l'Ets :

- Il n'est pas attendu d'analyse chiffrée de la part de l'Ets mais plutôt une recherche des causes de l'atypie
- · Cette analyse permet d'expliquer une spécificité, ou de formuler une recommandation si besoin
- Le superviseur suppose ici un sous codage des actes réalisés sur le PRR Locaux simulation espaces de vie. L'Ets devra donc interroger l'intervenant puis formuler un commentaire dans le fichier d'atypies
- Le superviseur indique une baisse d'activité sur le PRR Balnéothérapie mais les montants de charges restent élevés. L'Ets devra donc contrôler ces imputations puis formuler un commentaire dans le fichier d'atypies









Exemple de commentaires Ets dans le fichier d'atypies qui apportent peu ou pas d'éléments d'analyse complémentaires sur les données chiffrées :

Atypie de faible utilisation d'un plateau :

- Activité plus / moins importante en N
- Plateau peu utilisé (explication donnée sans analyser la localisation des actes et l'activité des métiers concernés qui pourrait présenter un sous codage / sous minutage)

Atypie de cth élevé, impactant le coût des RHA:

- •Le coût est cohérent par rapport à n-1; Coût revu cohérent avec N-1
- · Pas de commentaire
- •Cth des PRR résultant de réaffectations validées par le contrôleur de gestion
- · Augmentation des coûts de personnel ; Augmentation des charges de personnel pour moins d'activité
- •Les charges de personnel ont beaucoup évolué avec les mesures Ségur, Covid et autres mesures salariales
- Augmentation du nombre d'ETP sur la SA donc augmentation du coût
- Charges stables mais activité en diminution / augmentation





Cas 8b - Atypies des PRR

Exemples de commentaires pertinents sur les PRR:

Atypie : le nombre d'heures ARCAnH pour les hospitalisés SSR est < 52h => dans notre exemple, le PRR Locaux simulation espaces de vie a été utilisé moins de 52h (60 minutes).

· Commentaires éts :

La localisation des actes avec extension documentaire P3 sur ce plateau est correcte. Il y a un sous codage des actes du MRR ergothérapeute réalisés sur ce plateau. Mise en place de procédures afin de former l'intervenant au correct codage de ses actes.

Axe amélioration :

L'explication de l'éts permet de formuler une recommandation sur le codage des actes de cet intervenant.

Atypie : le coût du plateau SSR représente plus de 50% du coût total du RHA => dans notre exemple, le PRR Balnéothérapie a un cth élevé (620€/h) impactant le coût de 21 RHA (2 en HC et 19 en HP).

Commentaires éts :

Le plateau balnéo a été fermé une partie de l'année N. Il y a donc eu moins d'utilisation et un coût à l'unité plus élevé en raison des charges fixes importantes du plateau.

Axe amélioration :

Aucune recommandation, l'explication de l'éts étant cohérente. Cependant, ce point reste à suivre en N+1.







Cas 8c - Atypies de ctj des SAC

Evolution des ctj N/N-1: TDC 5.1.1

Tableau 5.1.1: Evolution du coût journalier par SAC

Type de SAC	N° SAC	Libellé	Montant des charges nettes + LM N (A)	Nombre de journées PMSI N (B)	Coût/jour N (A/B)	Montant des charges nettes + LM N-1 (C)	Nombre de journées PMSI N-1 (D)	Coût/jour N-1 (C/D)	% d'évolution des charges netes + LM entre N et N-1	des	% d'évolution du coût/jour entre N et N-1	Coût de référence de l'ENC DAF ou OQN	% d'écart du coût/séjour étab/ coût référence ENC
HC	9345221201	SSR Polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	597 314.38	4 704.00	126.98	608 904.63	6 728.00	90.50	-1.90	-30.08	40.30	93.02	36.51
Total HC			597 314.38	4 704.00	126.98	608 904.63	6 728.00	90.50	-1.90	-30.08	40.30		
HP	9345151501	Affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens / adultes / hospitalisation de jour	35 105.23	1 204.00	29.16	38 097.06	1 827.00	20.85	-7.85	-34.10	39.83	25.49	14.37
Total HP			35 105.23	1 204.00	29.16	38 097.06	1 827.00	20.85	-7.85	-34.10	39.83		
Total			632 419.61	5 908.00	107.04	647 001.69	8 555.00	75.63	-2.25	-30.94	41.54		

- → La SAC Polyvalent HC enregistre une augmentation de ctj de +40% en N, qui devient supérieur de +37%/référence ENC.
- → L'évolution des ctj provient soit d'un effet volume en nb de journées (à contrôler en TDC 5.2), soit d'un effet charges à contrôler via l'évolution en onglet 3-SA et les TDC 5.4.







Le TDC 5.2 donne l'indication de l'évolution de l'activité :

Exemple de la SAC Polyvalent HC:

 La SAC Polyvalent HC enregistre une diminution de -30% en nb de journées entre N et N-1.

Tableau 5.2 : Evolution des données d'activités des SAC

Type de SAC	N° SAC	Libellé saisi	Nombre de journées PMSI N (A)	Nombre de journées PMSI N-1 (B)	% d'évolution du nombre de journées (A-B)/(B)	Nombre de lits ou de places N (C)	de lits ou	% d'évolution du nombre de lits ou de places (C-D)/(D)	lits	journées	de journées	Nombre de journées théoriques N	Nombre de journées théoriques N-1
HC	9345221201	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	4 704	6 728	-30.08	25	25	0.00	9 125	9 125	0.00	9 150	9 150
Total HC			4 704	6 728	-30	25	25	0	9 125	9 125	0	9 150	9 150
HP	9345151501	Affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens / addultes	1 204	1 827	-34.10	4	4	0.00	1 044	1 044	0.00		
Total HP			1 204	1 827	-34	4	4	0	1 044	1 044	0	0	0
Total			5 908	8 555	-30.94	29	29	0.00	10 169	10 169	0.00		

Tableau 5.3 : Analyse du coût journalier à partir du taux d'occupation et de la DMS par SAC

•	Sans évolution
	significative de la DMS

•	Le TO diminue de -
	30%

Type de SAC	N° SAC	Libellé saisi	% d'évolution du coût/jour entre N et N-1	Taux d'ouverture N (%)	Taux d'ouverture N-1 (%)		Taux d'occupation des SAC HC en N-1 (%)	% d'évolution du taux d'occupation	des SAC HC	DMS N	DMS N-1	Ecart	DMS de référence N-1
НС		SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	40.30	99.73	99.73	51.55	73.73	-30.08		24.20	25.90	-1.70	112.00
Total HC			40.30	99.73	99.73	51.55	73.73	-30.08	*	24.20	25.90	-1.70	y•:
HP	9345151501	Affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens / addultes	39.83							14.00	16.60	-2.60	3.70
Total HP			-54.21							24.20	25.90	-1.60	
Total			-33.89							14.00	16.60	-2.60	







Cas 8c - Atypies de ctj des SAC

L'analyse des évolutions de l'onglet 3-SA permet de cibler la variation de montants par nature de charges

Exemple de la SAC Polyvalent HC:

TDC 1.7.6.2

SA	Libellé de la ▼	N° de compte ▼	Libellé du compte	Montant total 20 <u>▼</u>	Montant total 20	Evolution en monta	Evolution er
9345221201	SSR polyva	60211+603211	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM non	20 091	17 453	2 638	15.12
9345221201	SSR polyva	60212+603212	Consommations de spécialités pharmaceutiques avec AMM ins	0	233	-233	-100.00
9345221201	SSR polyva	60215PSL+60321	Consommations de produits sanguins labiles	4 882	6 100	-1 218	-19.97
9345221201	SSR polyva	60217+603217	Consommations d'autres produits de base	603	637	-33	-5.25
9345221201	SSR polyva	60221+60222+60	Consommations d'autres dispositifs médico-chirurgicaux et four	14 958	19 165	-4 207	-21.95
9345221201	SSR polyval	609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	-1 462	-1 177	-285	24.18
9345221201	SSR polyval	613152EQUIP	Locations mobilières à caractère médical : Equipements (hors P	13 664	14 623	-959	-6.56
9345221201	SSR polyval	615151	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère médical	0	638	-638	-100.00
9345221201	SSR polyval	615162	Maintenance sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel n	482	0	482	
9345221201	SSR polyva	62114PS	Personnel intérimaire paramédical soignant	41 472	14 351	27 121	188.98
9345221201	SSR polyva	6243+6245	Transports d?usagers	5 972	10 082	-4 110	-40.76
9345221201	SSR polyval	6283	Nettoyage à l'extérieur	45 156	44 675	482	1.08
9345221201	SSR polyva	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	12 782	28 907	-16 125	-55.78
9345221201	SSR polyval	791	Transferts de charges d'exploitation	0	-3 334	3 334	-100.00
9345221201	SSR polyva	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 672	23 205	27 324	-4 119	-15.08
9345221201	SSR polyva	PM_REMU	Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes (124 179	151 285	-27 106	-17.92
9345221201	SSR polyva	PS_REMU	Total des charges de personnel salarié soignant (hors comptes	286 376	272 819	13 557	4.97
Total 934522120	SSR polyval	ent adultes hospita	llisation complète (7 jours sur 7) - CSC	592 362	603 782	-11 421	-2

- Evolution globale des charges de -11K€/-2%
- En valeur, cela concerne essentiellement les charges de personnel, notamment PM (-27K€), la participation des salariés (-16K€), les PA (-4K€), le transport patients (-4K€) et les charges médicales (-3K€).
- → Il faut analyser la cause de l'évolution positive des charges de personnel PS (+40K€ au total intérim et salariés)





Cas 8c - Atypies de ctj des SAC

- On identifie les postes en évolution ou en écart avec la référence via les TDC 5.4, en coût par jour (ou en poids). Ces coûts journaliers incluent l'effet volume.
- On en recherche la cause.

Tableau 5.4.1 : Aide à l'analyse des coûts journaliers à partir des charges en coût par jour (tous titres de dépenses confondus)

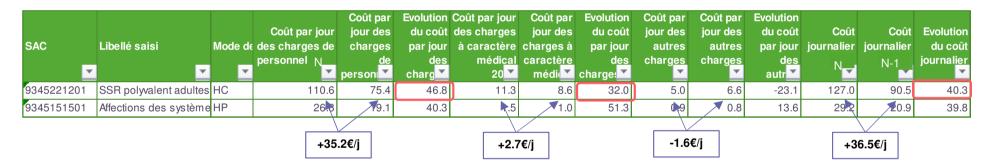


Tableau 5.4.4 : Aide à l'analyse des coûts journaliers par rapport au coût de référence à partir des charges - en coût par jour (

SAC	Libellé saisi ▼	Mode de	Coût par jour des charges de personnel 2021	de	coût par jour des charges de	Coût par jour des charges à caractère médical	charges à caractère	coût par jour des charges à caractère	Coût par jour des autres charges et charges de	Coût par jour des autres charges et charges de	Ecart du coût par jour des autres charges et charg
9345221201	SSR polyvalent adultes	HC	110.6	77.3	43.1	11.3	9.5	19.3	5.0	6.2	-18.8
9345151501	Affections des système	HP	20.8	24.0	11.3	1.5	0.8	81.0	0.9	0.6	43.9
			+33	.3€		+1	.8€		+1	.2€	





Cas 8c - Atypies de ctj des SAC

Exemple de la SAC Polyvalent HC:

- Analyse du superviseur dans la navette : Ctj élevé de 127€ vs 90.5€ en N-1 (+40%) et 93€ pour la référence (+37%) :
 - Cette SAC enregistre une diminution de -30% de journées entre N et N-1, sans évolution significative de la DMS mais avec une baisse du TO de -30%
 - Les charges sont relativement stables : -11k€/-2%

Analyse à faire par l'Ets :

- Il n'est pas attendu d'analyse chiffrée de la part de l'Ets mais plutôt une recherche des causes de l'atypie
- Cette analyse permet d'expliquer une spécificité, ou de formuler une recommandation si besoin
- Le superviseur constate ici une baisse significative d'activité avec une stagnation des charges. L'Ets devra donc expliquer cette baisse d'activité ainsi que l'organisation de l'Ets par rapport à cette baisse, contrôler l'imputation des charges et formuler un commentaire dans le fichier d'atypies









Exemple de commentaires Ets dans le fichier d'atypies qui apportent peu ou pas d'éléments d'analyse complémentaires sur les données chiffrées :

Atypie de ctj par rapport à N-1 et / ou la référence :

- •Le coût est cohérent par rapport à n-1; Coût revu cohérent avec N-1
- Pas de commentaire
- Taux d'occupation de seulement x%, ce qui explique un surcoût par rapport à la référence
- •Ctj des SAC résultant de réaffectations validées par le contrôleur de gestion
- · Augmentation des coûts de personnel ; Augmentation des charges de personnel pour moins d'activité
- •Les coûts par jour des charges de personnel augmentent de + xx%.
- · Les charges de personnel ont beaucoup évolué avec les mesures Ségur, Covid et autres mesures salariales
- · Augmentation du nombre d' ETP sur la SA donc augmentation du cout
- Forte hausse des médicaments
- •Même problème que chaque année : l'activité n'est pas au rendez-vous par rapport à nos effectifs
- Charges stables mais activité en diminution









Exemples de commentaires pertinents sur les SAC:

Atypie : La SAC Polyvalent HC enregistre une augmentation de ctj de +40% en N qui devient supérieur de +37%/référence ENC.

• Commentaires éts :

L'augmentation du ctj de 40% provient d'une baisse des journées de -30%, expliquée par la fermeture d'une partie du service HC pendant les 3 mois de la période estivale en N.

Axe amélioration :

- -Dans un premier temps en cours de supervision, l'établissement devra vérifier la réaffectation ou non des personnels à un autre service.
- -Au niveau du RS, une recommandation sera émise sur le nombre de journées lits d'ouverture déclaré qui doit prendre en compte les fermetures de lits.





SOMMAIRE Module 3

- Rappel des principales consignes
- Cas 1 : Onglets Clé et Clé_champs
- Cas 2 : PC Pertinence des n° de comptes utilisés
- Cas 3 : ETP
- Cas 4: Actes Csarr
- Cas 5 : Imputation Onglet 3-SA
- Cas 6 : Imputation des produits en atténuation en Onglet 4
- Cas 7 : Charges relatives aux activités subsidiaires et Onglet 5
- Cas 8 : Analyse des coûts unitaires
- Cas 9 : Analyse des coûts des GME
 - 9a Analyse des ctmj en atypie
 - 9b Utilisation de la base de coût







TDC 12.9 et tableau d'atypie de ctmj

Atypie au fichier csv : les ctmj des 20 GME principaux de l'établissement répondant à ces critères ressortiront en atypie :

- Atypies par rapport à N-1 : GME dont le nombre de RHA est >10% des RHA de tous les GME* et avec un coût de GME qui s'écarte de plus de 30% du coût N-1
- Atypies par rapport au référentiel ENC: GME dont le nombre de RHA est >10% des RHA de tous les GME* et avec un coût de GME qui s'écarte de plus de 50% du coût du référentiel ENC, sauf lorsque le nombre d'observations dans l'ENC est inférieur ou égal à 3 établissements pour le calcul du coût du référentiel ENC 2021.

A noter:

- Il s'agit du référentiel des valeurs nationales ENC SSR 2021 (une référence par statut d'établissement et par GME).
- Si l'indicateur de fiabilité est « Mauvais » pour le coût du référentiel, pas d'atypie signalée





^{*} Le taux de 10% s'entend au cumul de l'ensemble des GME présentant l'atypie.



TDC 12.9 et tableau d'atypie de ctmj

Comment expliquer les atypies de ctmj?

- On part des tableaux 12.9 de décomposition des coûts des GME par type de SA/charges en poids ou en coût moyen (cliniques, honoraires, charges directes, SAMT, PRR, MRR, LM, LGG, etc.) pour cibler les postes en écart, soit sur l'évolution de ctmj N/N-1 soit sur l'écart N/Référentiel.
- On approfondit les écarts de chaque poste concerné, par une analyse distincte en remontant sur les TDC appropriés (SAC, SAMT, PRR, MRR, LGG, etc.).
- On identifie les explications sur le terrain, avec les pratiques, les spécificités, etc. ou bien on corrige le parcours, les imputations, etc.

On se sert:

- → Des tableaux de coûts des GME décomposés pour avoir l'intégralité des GME de l'Ets : FINESS.2023.encssr.decomp_detail_gme.csv et FINESS.2023.encssr.decomp_gme.csv.
- → Du fichier de parcours des séjours de l'Ets : FINESS.2023.encssr.18gmeparsa.csv (repris en onglet parcours patient au fichier navette)







Exemple d'analyse de Ctmj :

- <u>Le TDC 12.7</u> indique, pour les 20 GME principaux, les évolutions de ctmj N/N-1 et les écarts avec la référence
- Dans cet exemple, on constate que le GME 1903IA0 a une diminution de ctmj de -45% et devient faible par rapport à la référence (-44%)
- Ce GME a un effectif de 633 RHA / 2 177 journées => il faut regarder le parcours patient pour repérer les sections sur lesquelles sont passés ces RHA puis analyser les coûts de ces sections pour expliquer l'atypie

Tableau 12.7 : Coût brut moyen (hors structure) des 20 GME les plus représentatifs

CM	N° de GME	Libellé GME ▼	Effectif en nombre de RHA	Nombre de journées 2023	Nombre de journées 2022	Coût brut moyen journalier 2023 (A)	Coût brut moyen journalier 2022 (B)	Coût journalier du référentiel ENC (C)	Ecart établissement 2023/2022 (%) (A- B)/B	Ecart établissement/réf érentiel ENC (%) (A-C)/C	Dispersion du coût établissement 2023 (en %)	Indicateur de fiabilité référentiel EN
19	1903IA0	Toxicomanies avec dépendance / HTP Réadaptation très intensive	633	2 177	686	233.99	421.67	419.07	-44.51	-44.16	18.4	CORRECT







Exemple d'analyse de Ctmj :

Le parcours patient permet de connaître le parcours de chaque GME sur les SA cliniques et MT

Pa	rco	urs	pat	ien

N° de SA ▼	Libellé de SA ▼	Nombre de GME concernés	N° du GME √2022	Libellé du GME	Nombre de séjours	Nombre de RHA
93272001	Médecin	341	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	75	446
93272101	Infirmier	79	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	76	633
93272205	Diététicien	324	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	1	1
93272209	Psychologue	206	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	71	510
93272302	Assistant de service social	368	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	10	15
93451815	Affections liées aux conduites addictives adultes/ hospitalisation de jour	4	GME 1903IA0	HTP Réadaptation très intensive	76	633

- · Le Nb total de séjours passant par la SA
- Nb de séjours du GME = Nb de séjours du GME concernés par un passage dans cette section
- Nb de RHA = Nb de RHA de ce GME concernés par un passage dans cette section

Dans notre exemple du GME 1903IA0 Toxicomanies avec dépendance / HTP Réadaptation très intensive :

- Ce GME a 76 séjours, 633 RHA et 2 177 journées (TDC 12.7)
- Les 633 RHA sont hébergés dans la SAC 93451815 Affections liées aux conduites addictives adultes HDJ
 il faudra analyser le TDC 5.1.1 pour voir l'évolution du ctj de la SAC
- Il y a également 446 RHA avec passage en MRR Médecin, 633 RHA en MRR Infirmier (100% des RHA) et 510 en MRR psychologue => il faudra analyser le **TDC 8.1** pour voir les évolutions des cth des MRR







Analyse du parcours patient – SAC:

- Comme vu précédemment, les RHA sont hébergés dans la SAC 93451815 Affections liées aux conduites addictives adultes HDJ
- On constate d'après le TDC 5.1.1 une forte diminution du ctj de la SAC à 102€ vs 233€ en 2022 (-56%) en raison d'un effet volume avec une hausse des journées de 225%
- Les causes de cette baisse devront être analysées car elles conduisent à un impact fort sur le ctmj du GME

Tableau 5.1.1: Evolution du coût journalier par SAC

Гуре de SA	(N° SAC	Libellė "X	Montant des charges nettes + LM 2023 (A)	Nombre de journées PMSI 2023 (B)	Coût/jour 2023 (A)/(B)	Montant des charges nettes + LM 2022 (C)	Nombre de journées PMSI 2022 (D)	Coût/jour 2022 (C)/(D)	% d'évolution des charges nettes + LM entre 2023 et 2022	% d'évolutice des journées entre 2023 è 20/1	du coût/jour tentre 2023 et	Coût de référence de l'ENC DAF	% d'écart du coût/jour étab/coût référence ENC
I P	93451815	Affections liées au	229 108.15	2 247	101.96	160 908.46	691	232.86	42.38	225.	-56.21		0.00







Analyse du parcours patient – MRR :

- Comme vu précédemment, Il y a 446 RHA avec passage en MRR Médecin, 633 RHA en MRR Infirmier (100% des RHA) et 510 en MRR psychologue
- On constate d'après le TDC 8.1 une baisse du cth de ces 3 MRR : entre -10% et -38%
- Les causes de ces baisses devront être analysées car elles conduisent à un impact fort sur le ctmj du GME

Tableau 8.1 : Coût de l'heure par SAMT métier de RR

N' de SAM	Libellé saisi	Type d'interve nant	Montant des charges nettes total 2023 ▼	Nombre d'heures totales ARCAnH 2023	Cout horaire 2023	Montant des charges nettes total 2022	Nombre d'heures totales ARCAnH 2022	Cout horaire 2022	nettes total entre 2023	du nombre d'heures totales entre 2023	d evolution du cout horaire entre 2023	de l'ENC DAF	du cout
93272001	Médecin	Salarié	214 957.1	2 5 2 7 . 1	85.06	198 801.6	2 093.6	94.96	8.13	20.7	-10.42	100.35	-15.24
93272101	Infirmier	Salarié	88 960.9	6 024.8	14.77	104 899.6	4 417.8	23.74	-15.19	36.3	-37.81	33.51	-55.94
93272209	Psychologue	Salarié	99 380.9	2 609.9	38.08	89 771.2	1850.1	48.52	10.70	41.01	-21.52	41.27	-7.74







Exemple du GME 1903IA0 :

- Analyse du superviseur dans la navette : Ctmj faible de 234€ vs 422€ en 2022 (-45%) et 419€ pour la référence (-44%), provenant :
 - D'une baisse des charges cliniques, liée à la SAC 93451815 Affections liées aux conduites addictives adultes HDJ : ctj à 102€ vs 233€ en 2022 (-56%) => effet volume avec une hausse des journées de 225%
 - D'une baisse des charges des SAMT métiers, liée à la baisse du cth des MRR Médecin, Infirmier et Psychologue : entre -10% et -38%

Analyse à faire par l'Ets :

- Il n'est pas attendu d'analyse chiffrée de la part de l'Ets mais plutôt une recherche des causes de l'atypie
- Cette analyse permet d'expliquer une spécificité, ou de formuler une recommandation si besoin
- Le superviseur constate ici une hausse significative d'activité sur la SAC addicto HDJ, conduisant à une forte baisse du ctj. Les cth des MRR Médecin, Infirmier et Psychologue diminuent également. L'Ets devra donc analyser les causes de ces baisses.









Exemple de commentaires Ets dans le fichier d'atypies qui apportent peu ou pas d'éléments d'analyse complémentaires sur les données chiffrées :

Atypie de ctmj par rapport à N-1 et / ou la référence :

- •Le coût est cohérent par rapport à n-1; Coût revu cohérent avec N-1
- Pas de commentaire
- Taux d'occupation de seulement x%, ce qui explique un surcoût par rapport à la référence
- •Coûts des SAC / MRR / ... résultant de réaffectations validées par le contrôleur de gestion
- •Les charges de personnel ont beaucoup évolué avec les mesures Ségur, Covid et autres mesures salariales
- Forte hausse des médicaments
- •Même problème que chaque année : l'activité n'est pas au rendez-vous par rapport à nos effectifs
- Expliquer les prises en charge d'un seul patient alors que le GME en contient une multitude









Exemples de commentaires pertinents sur les SAC:

Atypie : le GME 1903IA0 a un ctmj faible de 234€ vs 422€ en 2022 (-45%) et 419€ pour la référence (-44%)

- <u>Commentaires éts</u>: Le service addicto HC ayant fermé pendant 6 mois, une partie de l'activité a été transférée en HDJ, conduisant à une hausse significative de son activité. La baisse des cth des métiers provient d'une hausse d'activité par rapport à N-1.
- Axe amélioration :

Aucune recommandation, l'explication de l'éts étant cohérente.







Cas 9b - Utilisation de la base de coût

Connaître ses coûts

Les tableaux suivants ont pour objectif de connaître les coûts moyens journaliers des GME en lecture directe :

- FINESS.2023.encssr.decomp_detail_gme.csv qui présente le <u>coût moyen journalier</u> de chaque GME de l'Ets et sa décomposition fine par poste de charges
- Base de coûts de l'Ets regroupant le <u>coût de chaque séjour</u> des GME, décomposé par poste de charge et Nb d'unités d'œuvre consommées qui est disponible dans le logiciel VisualENC (non accessible au superviseur)
- → Ces tableaux de validation des données ENC peuvent donc être largement utilisés par l'Ets dans un objectif d'analyse médico économique ou prospective.
- → Par exemple pour connaître le coût d'une prise en charge et la décomposition fine de ses coûts.







Cas 9b - Utilisation de la base de coût

Connaître ses coûts

- On utilise le fichier FINESS.2023.encssr.decomp_detail_gme.csv qui présente le coût moyen journalier des GME du casemix de l'Ets
- On filtre sur le(s) GME correspondant à la prise en charge retenue.

GME	Libellé		pharmaceut		Consomma bles médicaux	Matériel médical	Sous- traitance à caractère médical - Laboratoire s (SAMT)	Plateau ergothérapi e- Personnel autre	laboratoire analyse- Personnel	Plateau gymnase- Personnel autre	peute- Personnel et	/	Restauratio n	/
GME 0840A0	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy <= 8 - zéro jour	236	0.0	0.0	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.2	25.4		12.3	
GME 0840A1	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy <= 8 - niveau 1	295	2.0	0.0	6.4	0.8	4.0	0.0	0.0	0.0	35.1		24.6	
GME 0840B1	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy [9,12] - niveau 1	297	1.8	0.5	6.7	1.1	3.6	0.0	0.0	0.1	43.4		24.6	
GME 0840A2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy <= 8 - niveau 2	298	3.8	3.5	6.4	0.9	4.7	0.0	0.0	0.2	42.6		24.2	
GME 0840B2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy [9,12] - niveau 2	319	2.5	0.0	6.4	1.0	5.0	0.0	0.0	0.2	36.5	·	24.6	
GME 0840C2	Arthroses de la hanche avec implant articulaire , score phy >= 13 - niveau 2	332	2.5	0.1	6.3	0.8	3.8	0.1	0.0	0.0	33.1		24.6	

Exemple GME 0840 Arthrose de la hanche avec implant articulaire : Le tableau correspond aux GME 0840 du casemix.

- Tous les postes de coûts sont détaillés par GME.
- · On a ajouté une colonne ctmj total additionnant l'ensemble des coûts de la ligne hors coûts de structure
- On peut réaliser des sous-totaux selon les détails souhaités (par type de SA, par nature de charges (ex personnel, matériels ...).



Temps d'échange















Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03

Téléphone: 04 37 91 33 10

Fax: 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

enc.smr@atih.sante.fr

Cabinet EXCO Lyon

7, Allée Claude Debussy 69130 Ecully

Téléphone : 04 72 86 15 15

mmolina@excolyon.com



